

RI-

A-8 **EST DU QUÉBEC** *Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Murdochville, Carleton, Sept-Iles, Port-Cartier, Baie-Comeau, Hauteville*

Caisses d'entraide Le plan Dugal a des chances en Gaspésie

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — S'ils ont perdu une bataille en février, les dirigeants des caisses d'entraide économique de la région sont confiants de remporter la guerre.

En février, toutes les caisses d'entraide de la région ont rejeté massivement le plan de relance du mouvement entradiste, le plan Justin-Dugal. Autant les dirigeants étaient moroses avant le vote de février, autant ils paraissent détendus lors des rencontres informelles avec les journalistes.

Directeur de la Caisse d'entraide de Matane, M. Guy Bujold a indiqué: "Il y a moins d'agressivité de la part des membres et les gens saisissent mieux l'information concernant le plan de restructuration. De plus, une assemblée déléguante, tenue en février lorsque les gens ont attendu une heure dehors, c'est plus agressif".

Les dirigeants de l'entraide avaient hier de bonnes nouvelles à communiquer à la veille du passage à Matane de M. Justin Dugal qui effectuera probablement sa seule visite dans la région avant le vote du 22 mai: le conseil d'administration de la caisse de Rimouski, élu le 7 avril et compor-

tant quelques membres qui s'étaient affichés contre le plan Dugal, a recommandé hier à ses membres de voter en faveur du plan de restructuration. "Le plan offert par la Fédération des Caisses populaires Desjardins, qui prévoit un remboursement en juillet 1987 sans verser d'intérêt, représente une perte considérable pour les membres", a informé le président du conseil d'administration de l'entraide à Rimouski, M. Fernand Lamontagne.

Predictions

Les dirigeants des caisses d'entraide mènent une campagne orchestrée pour favoriser l'adoption du plan Dugal. "Nous avons effectué un blitz auprès des administrateurs pour les concierver ou uniformiser l'information", a renseigné un porte-parole des caisses de la région. Une tournée de la plupart des dirigeants des caisses d'entraide a visité Sainte-Anne-des-Monts, Baie-Comeau, Bonaventure et Matane, ces derniers jours.

Les dissidents au plan Dugal sont pour l'instant silencieux. A Matane, le comité de dissidents existe toujours, a informé M. Paul Sarrasin, un de ses

membres. Cependant, il se réunissait hier soir pour étudier les "orientations possibles".

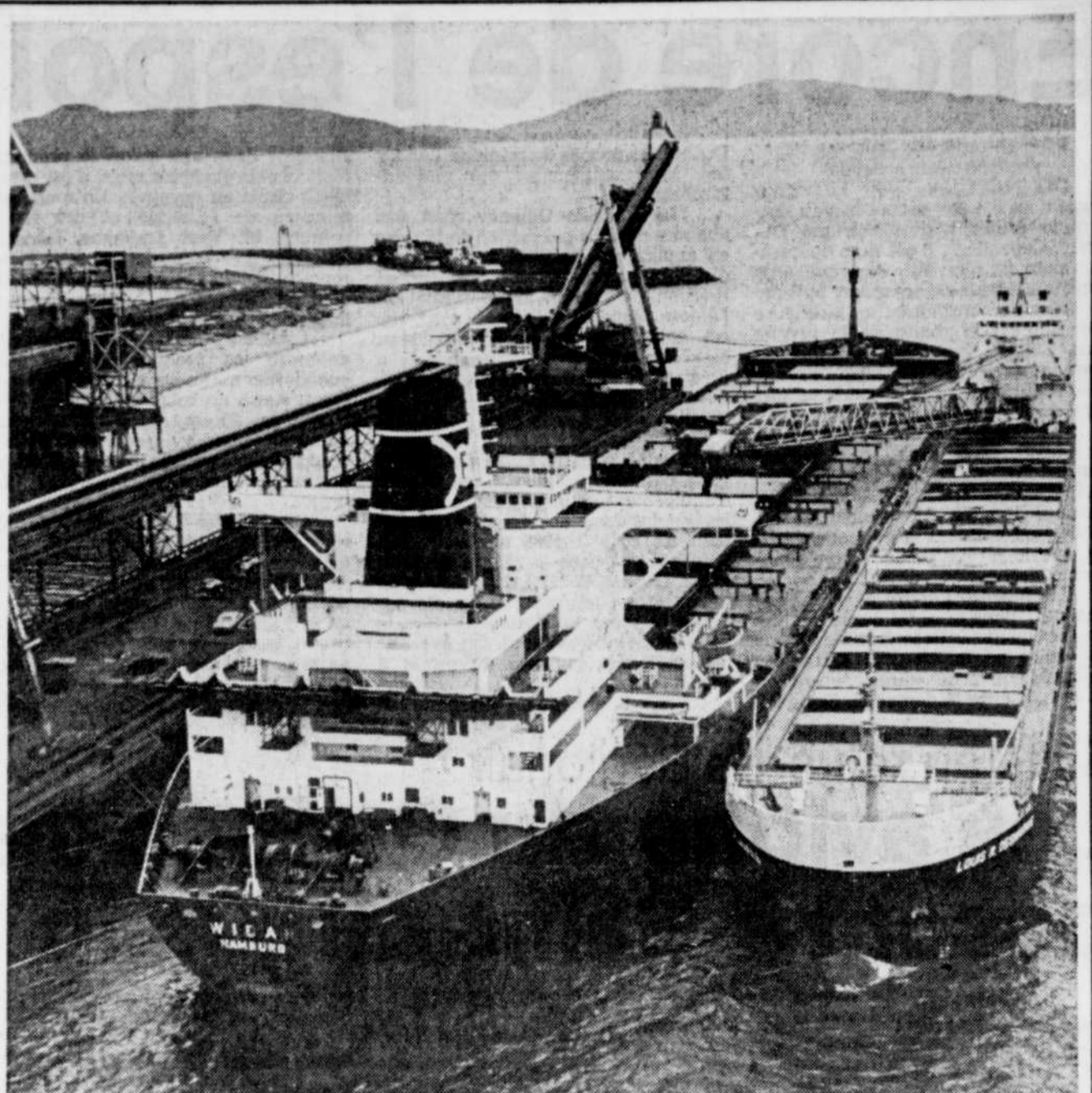
Du côté de la Fédération des Caisses populaires de la Gaspésie et des îles de la Madeleine, M. Jean-Louis Rouleau, vice-président rattaché à l'administration, a signalé qu'il n'y a pas de tournée d'information mise sur pied auprès des deux caisses d'entraide de leur territoire (Bonaventure et Sainte-Anne-des-Monts) qui ont reçu des offres (Gaspé et Chandler n'ont pas reçu d'offre de la part de la fédération).

"Les bénéfices fiscaux du plan Dugal ne réagissent pas sur tous les portefeuilles, a estimé M. Rouleau. Nous ne savons pas jusqu'à quel point cela peut influencer le vote. De notre côté, nous avons fait une offre structurée reposant sur une évaluation objective et "up to date" de la situation. La décision des entradistes s'appuiera sur la confiance d'adhérer à un mouvement. Notre plan est simple et global."

M. Rouleau n'a pas voulu s'aventurer à prédire formellement la tournure du vote du 22 mai, mais il a avancé qu'il n'est pas impossible que les deux caisses se retrouvent au sein de la fédération. Evidemment, les dirigeants de l'entraide répliquent le contraire.

Pour ces derniers, les modifications apportées après le vote de février (notamment le dégel des régimes enregistrés d'épargne-logement et d'épargne-retraite et la transférabilité des actions) leur confèrent un avantage certain. "De plus, a ajouté M. Bujold, les gens ont en face d'eux trois options: la liquidation, le plan Dugal et celui de Desjardins. Avec les Desjardins, toute personne qui sait compter ne peut que les rejeter. J'ai bon espoir que le plan Dugal passera dans toutes les caisses."

Le directeur de la Caisse d'entraide de Sainte-Anne-des-Monts, M. Jacques Lavoie, s'est également dit de cet avis, ajoutant: "Dans le cas de Chandler et Gaspé, mon "feeling" est que là aussi le plan sera adopté. Tu ne peux adopter par la liquidation: tu y perds trop".



Transbordement de charbon

Enfin un peu d'animation dans la baie de Sept-Iles. Six barges auto-déchargeuses de la Canada Steamship Lines en provenance du lac Érié s'apprentent à décharger quelque 140,000 tonnes de charbon à bord de l'Alexander Glen, un navire battant pavillon britannique et qui cinglera ensuite à destination du Japon. Cette opération de transbordement, commandée par la Thyssen Carbometal Inc., se fera à l'ancre, au milieu de la baie, et sera achevée jeudi. Un peu plus tard, vers le 25 mai, un autre chargement du genre se fera, mais le charbon sera transporté en France, cette fois. Cette année, ce sont environ 1,2 million de tonnes de charbon américain qui transiteront dans le port de Sept-Iles. L'année dernière, des essais du genre avaient porté sur 400,000 tonnes de charbon et s'étaient révélés très concluants. Ils confirment la vocation de Sept-Iles en tant que port d'attache, pour des opérations de stockage et de manutention de charbon américain destiné aux marchés d'outre-mer.

Sears PLACE FLEUR DE LYS
ACHETONS OR, ARGENT
Vieux bijoux, morceaux, chaînes, pièces de tous pays, bibelots, argenterie etc.
TIMBRES, MONNAIES
de tous pays, en lots, vrac, accumulations, successions; timbres sur lettres et cartes anciennes; monnaie canadienne avant 1968 en argent, américaine avant 1964, selon condition et marché, etc.
AINSI QUE tout genre de collection: bibelots, bronzes, bijoux anciens, etc.
A NOTRE NOUVELLE BOUTIQUE
Achat - Vente - Echange
Un collectionneur à votre service
Matériel philatélique et numismatique
2e étage - Tél.: 529-9861 Poste 2081
Sears

en bref

Nommé bâtonnier

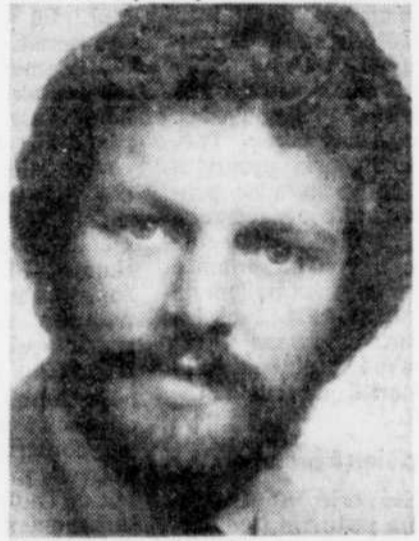
MARIA — A l'occasion de son 52e congrès annuel, le Barreau du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie a élu pour son 33e bâtonnier le plus jeune titulaire de son histoire, soit Me Gilles Blanchet, avocat de Rimouski, qui exerce sa profession au sein de l'étude Casgrain, Crevier, Blanchet, Gagnon et Desrosiers.

Lors des assises tenues récemment à Maria, dans le comté de Bonaventure, le Barreau régional formé de 150 avocats oeuvrant dans le territoire qui s'étend de La Pocatière aux îles de la Madeleine, a également nommé à son conseil exécutif les membres suivants: Me Raoul Poirier, de Rimouski, au poste de premier conseiller, Me Dominique Langis, de Rimouski, et Me Alain Dubé, de Rivière-du-Loup, à leurs postes antérieurs de secrétaire et de trésorier, de même que Me Suzanne Côté, de Gaspé, Me Gaëtan Pelletier, de Rivière-du-Loup, et Me Gilles Fournier de Matane, aux postes de conseillers.

Le nouveau bâtonnier, Me Blanchet, siègeait déjà depuis deux ans à l'exécutif de sa section, en qualité de premier conseiller. Ses nouvelles fonctions en font le dé-

légué officiel du Barreau Bas-Saint-Laurent — Gaspésie au conseil général du Barreau du Québec, où il siègera aux côtés des représentants des 12 autres sections de la province.

Né à Rimouski le 12 novembre 1948, Me Blanchet est le fils du Dr Marc Blanchet, chirurgien-dentiste, qui compte plus de quarante années de pratique dans cette ville.



M. Gilles BLANCHET

Aéroport sécuritaire

MONTMAGNY — L'aéroport de Montmagny est maintenant conforme aux normes relatives à la sécurité aérienne. C'est ce qu'a annoncé le ministre des Transports du Québec, en précisant que l'antenne émettrice de la station de radio CKBM, de Montmagny, qui constituait un sérieux danger pour la circulation aérienne, a été relocalisée ailleurs, il y a plus d'un an, l'utilisation de la piste d'atterrissage avait été interdite aux appareils privés et le service public soumis à certaines restrictions, face aux retards à satisfaire les normes requises pour le trafic aérien. Depuis plusieurs années, la proximité de l'antenne constituait un risque de collision, lorsque la visibilité était réduite. Cette infraction au zonage aéronautique confirmait cette installation aéroportuaire à un statut d'aéroport privé d'utilisation restreinte. D'autre part, Transports-Québec a présenté une demande au ministre fédéral des Transports, afin que l'aéroport de Montmagny obtienne le statut d'aéroport public, ce qui devrait permettre à cette région de bénéficier d'un meilleur service aérien. La relocalisation de l'antenne

n'a aucunement altéré, mais a plutôt contribué à améliorer la qualité de la réception des émissions de CKBM, a-t-on assuré par ailleurs.

Délai

NEW CARLISLE (PC) — La cause de Roch "Moïse" Thériault et de quatre autres membres de sa secte relativement à la mort du petit Samuel Giguère a été remise au 25 mai. La date du procès devant la cour supérieure, juridiction criminelle, devait être fixée hier à l'ouverture du terme du printemps des assises, à New Carlisle. Un porte-parole a indiqué que les accusés avaient manifesté le désir de changer leur option pour être jugés devant un juge seul en cour provinciale. Aucun juge de cette juridiction n'était à New Carlisle, hier. C'est la raison pour laquelle la cause a été remise. Thériault est accusé de négligence criminelle relativement à la mort du bambin de deux ans, survenue le 26 mars 1981, et d'avoir castré un membre de la secte, Guy Veer. Les autres accusés dans cette affaire sont Jacques Giguère, le père de la victime, son épouse Maryse Grenier, l'infirmière du groupe, Gabrielle Lavallée, et Veer.

TEXACO
LOTO/MOBILE

Venez tenter votre chance!
Des voyages en Floride!
Des chaînes stéréo Nikko!
Des prix en argent!

Le détaillant Texaco participant de votre quartier vous offre un petit quelque-chose de plus en ce moment: la Loto-mobile de Texaco. C'est facile, amusant et il y a beaucoup de prix à gagner. Des voyages d'une semaine pour deux en Floride, comprenant l'hôtel et le transport par

Nordair! Des chaînes stéréo Nikko, un plaisir pour les mélomanes! Et beaucoup, beaucoup de prix instantanés en argent! Passez donc dès aujourd'hui chez votre détaillant Texaco participant. Il vous donnera tous les détails et votre billet de la Loto-mobile. Participez souvent!

TEXACO
Texaco s'y connaît!

3 ans déjà, on fête ça!

3e Anniversaire

Entrées	
Fondue parmesan	1,75 \$
Bisque de homard ou Potage de fruits de mer	1,95 \$
Escargots de bourgogne	3,25 \$
Suggestions	
Filet mignon grillé	7,95 \$
Homard + 1/2 (bouilli ou grillé)	8,95 \$
Coeur de filet mignon au poivre	10,95 \$
Filet mignon + 1/2 homard	11,95 \$

N'oubliez pas notre menu à volonté le dimanche.

Du 20 au 30 mai de concert avec la guitare et l'accordéon, nous ferons fête au homard et au filet mignon!

LE BARON ROUGE
350 boul. Ste-Anne, Beauport Québec, G1E 3L7. 667-1355

33 1/3%
d'escompte
SUR TOUTES LES MONTURES
(pour hommes, femmes ou enfants)
À L'ACHAT DE LENTILLES

Cette offre se termine le 5 juin 1982

GRATUIT
Présentez-nous ce coupon. Il vous donne droit à la **TEINTURE GRATUITE DE VOS LENTILLES** achetées d'ici le 5 juin 1982.
Une valeur de \$20.00

Service d'Optique
Elite
Place Laurier, Ste-Foy. 653-8394
Galeries de la Capitale. 627-5860
Galeries Chagnon, Lévis. 833-1322

Bioshell prête en décembre 82

par Paul-Henri DROUIN
LAC-MÉGANTIC — La mise en service de l'usine de Bioshell, à Lac-Mégantic, est prévue pour décembre 1982. C'est ce qu'a précisé ces jours derniers au SOLEIL un porte-parole de cette filiale de la compagnie Shell du Canada Ltée, M. Gilles Bellefeuille. Joint à son bureau de Montréal, il a ajouté "que le contrat pour la construction de l'usine présentement en cours a été accordé à la firme Pyramidex Inc., de Chicoutimi". Le projet de \$5,7 millions permettra la transformation des résidus du bois en granules combustibles. Selon M. Bellefeuille, "une vingtaine de personnes travailleront à l'usine de Lac-Mégantic lorsqu'elle sera en exploitation. Une quinzaine d'autres seront employées pour le transport de la matière première et du produit fini". De plus, a-t-on appris, cette nouvelle usine utilisera comme matière première des résidus de bois, écorces, sciures et rognures en provenance de scieries de la région de Lac-Mégantic. Quant au produit fini, il fera l'objet de contrats de vente avec des établissements industriels et commerciaux de cette région, a souligné M. Gilles Bellefeuille. Pour la réalisation de son projet à Lac-Mégantic, la compagnie Bioshell Inc. s'est vu octroyer une subvention de \$468,000 par le gouvernement fédéral. Ont aussi coopéré le gouvernement du Québec et la ville de Lac-Mégantic. Bioshell Inc. possède déjà deux usines semblables à Hearst et à Iroquois, en Ontario. Les granules produits annuellement par chaque usine constituent une source d'énergie renouvelable non polluante, équivalant à 47 millions de litres de mazout.

Région de Lac-Etchemin Service spécial d'été pour étudiants cherchant un job

par Paul-Henri DROUIN
LAC-ETCHEMIN — Pour la période d'été, un service spécial sera offert aux étudiants des municipalités desservies par le CLSC de Lac-Etchemin à la recherche d'un emploi. Ce service est donné par le Centre d'extension de main-d'oeuvre de Lac-Etchemin. C'est ce qu'a annoncé en fin de semaine M. André Boily, directeur général du Centre d'extension de main-d'oeuvre à Lac-Etchemin, en précisant à l'occasion d'une conférence de presse à tous les étudiants qui seront inscrits à ce bureau de Lac-Etchemin, "qu'une copie de leur dossier sera automatiquement acheminée aux bureaux régionaux de Saint-Georges ou de Lévis". Selon M. Boily, "ceci leur permettra également d'accéder à des emplois affichés dans ces centres et vice versa". Quant aux employeurs ayant besoin de main-d'oeuvre pour l'été, ils sont également invités à venir présenter leurs demandes au Centre d'extension de main-d'oeuvre à Lac-Etchemin. Le pourquoi d'un Centre d'extension de main-d'oeuvre à Lac-Etchemin au service de 15 municipalités du territoire desservi par le CLSC de Lac-Etchemin, a expliqué M. André Boily sont: les distances entre Saint-Georges et Lévis, l'isolement géographique et des besoins bien spécifiques que seul un centre local peut répondre. Le rôle de ce centre, soit un projet pilote pour la durée d'un an et mis sur pied par le CLSC de Lac-Etchemin, a déclaré M. Boily, "est de fournir aux employeurs une banque de main-d'oeuvre, une aide technique quant à la sélection de leur personnel en toute période de l'année et de les informer sur les programmes possibles lors de l'embauche d'un candidat". Aussi, le rôle du centre sera de fournir à ceux qui sont à la recherche d'un emploi une orientation sur le marché du travail selon leurs aspirations et leurs compétences, les amener à se définir sur le marché du travail soit en se perfectionnant grâce aux cours de formation ou en les préparant à une rencontre éventuelle avec un employeur. Le bureau de Lac-Etchemin qui se situe au CLSC de Lac-Etchemin sera ouvert au public de 9h à 16h30, tous les jours, à l'exception du jeudi avant-midi où le bureau sera fermé pour fins d'études. Pour les gens des localités de Saint-Magloire, Sainte-Sabine, Saint-Cyprien et Saint-Camille, un bureau sera ouvert les mardis après-midi au local du club social qui se situe au 7 rue Carrier à Saint-Camille. Ces localités seront desservies par la conseillère Aline Veilleux ainsi que celles de Saint-Benjamin, Sainte-Justine, Saint-Louis, Saint-Luc et Sainte-Rose. De leur côté, les gens des localités de Saint-Léon-de-Standon, Saint-Malachie et Saint-Nazaire pourront se présenter le mercredi après-midi au bureau situé dans le local du poste d'incendie de Saint-Malachie. La conseillère pour les gens de ces localités est Jacinthe Blais tout comme pour les gens des localités de Lac-Etchemin, Sainte-Germaine-Station, et Saint-Odilon. Il est à préciser, a fait remarquer M. André Boily, que ces bureaux de Saint-Camille et Saint-Malachie ne seront ouverts qu'au début de juin, à titre expérimental, afin de faciliter l'accès au Centre d'extension de main-d'oeuvre de Lac-Etchemin, pour les gens des localités plus éloignées. L'agent de développement au Centre d'extension de main-d'oeuvre de Lac-Etchemin est M. Bernard Côté et la secrétaire-réceptionniste France Leblanc.



Le personnel du Centre d'extension de main-d'oeuvre de Lac-Etchemin. De gauche à droite, France Leblanc, Jacinthe Blais, Bernard Côté, Aline Veilleux et André Boily.

Sears PLACE FLEUR DE LYS
ACHETONS OR, ARGENT
 Vieux bijoux, morceaux, chaînes, pièces de tous pays, bibelots, argenterie etc.
TIMBRES, MONNAIES
 de tous pays, en lots, vrac, accumulations, successions; timbres sur lettres et cartes anciennes; monnaie canadienne avant 1968 en argent, américaine avant 1964, selon condition et marché, etc.
AINSI QUE tout genre de collection: bibelots, bronzes, bijoux anciens, etc.
A NOTRE NOUVELLE BOUTIQUE
 Achat - Vente - Echange
 Un collectionneur à votre service
 Matériel philatélique et numismatique
 2e étage - Tél.: 529-9861 Poste 2081

Charlevoix-Ouest n'aura pas de compte de taxes scolaires

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)
LA MALBAIE — Les contribuables de Charlevoix-Ouest (secteur de Baie-Saint-Paul) ne recevront pas de compte de taxes scolaires cette année, tandis que ceux de l'est (secteur de La Malbaie) verront leur compte diminuer de \$0,25 du \$100. Tel est ce qui ressort à la suite de la publication des budgets des Commissions scolaires Laure-Conan, du Gouffre et régionale Charlevoix, pour l'année 1982-1983. Le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Gouffre a accepté, plus tôt cette semaine, un budget de l'ordre de \$4,4 millions, soit une augmentation de 11,7 pour 100 par rapport à l'année précédente. Le montant des dépenses non subventionnées se chiffre à peine à \$15,700 et on espère couvrir cette somme avec le surplus d'opérations que l'on anticipe pour l'année en cours. Pour la deuxième année consécutive, la Commission scolaire du Gouffre ne taxera pas ses contribuables. L'an dernier, toutefois, les contribuables de l'ouest de Charlevoix avaient reçu un compte de \$0,25 du \$100 d'évaluation de la Commission scolaire régionale Charlevoix. Cette année, cette commission scolaire n'émettra pas de compte de taxes. En effet, même si elle fait face à un montant de dépenses non subventionnées de l'ordre de \$343,000 sur un budget total de \$15,7 millions, la commission n'aura pas recours aux ressources financières de ses con-

tribuables parce qu'elle pourra combler cet écart avec les surplus d'opération de ces deux derniers exercices financiers. Quant aux contribuables de l'est de Charlevoix, ils voient eux aussi leur compte diminuer de \$0,25 du \$100 d'évaluation parce que la commission scolaire régionale ne taxera pas. Par contre, ils pourraient bien recevoir un compte de la Commission scolaire Laure-Conan. Le conseil des commissaires a accepté un budget de \$6 millions comportant des dépenses non subventionnées de \$278,500. On prévoit que le surplus d'opération pour l'année courante sera au minimum de \$81,000. Si cette prévision se réalise, il faudra aller chercher \$196,500 dans les goussets des contribuables, ce qui représente \$0,15 du \$100 d'évaluation.

L'abonné du câble, à Thetford, devra se procurer un sélecteur

par Fortunat MARCOUX (réseau-CTV) et CKMI Québec (réseau anglais CBC).
THETFORD-MINES — La très forte majorité des abonnés de l'entreprise de câblotélévision "Thetford Vidéo Inc." devront doter leur téléviseur d'un appareil câblesélecteur s'ils veulent capter les deux postes que la compagnie vient d'intégrer à son réseau de distribution: CFCF Montréal (réseau-CTV) et CKMI Québec (réseau anglais CBC). Les usagers peuvent se procurer ce câblesélecteur chez "Thetford Vidéo" au prix de \$119,95 (avec fil) ou de \$139,95 (sans fil). Ils pourront cependant acheter à beaucoup meilleur marché un appareil moins sophistiqué mais qui fera l'affaire, dans d'autres magasins à des prix variant entre \$29,95 et \$59,95. CFCF et CKMI sont diffusés respectivement sur les canaux 18 et 17. Comme bien des gens possèdent encore un téléviseur offrant un maximum de 12 canaux (2 à 13), l'achat d'un convertisseur s'avère indispensable. La plupart des téléviseurs de modèles 1982 et certains modèles 1981 ont un câblesélecteur intégré à l'appareil. Cependant, peu de gens en possèdent pour le moment. Hausse des tarifs Rappelons que le 19 février dernier, "Thetford-Vidéo" était autorisée par le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à hausser son tarif mensuel d'abonnement de \$6,45 à \$8 jusqu'à la fin de 1983. L'entreprise avait réclamé des augmentations progressives à \$8,25, \$8,75 et \$9,25. Les frais d'installation ont été portés de \$20 à \$25.

Subvention de \$30,924

par Paul-Henri DROUIN
BEAUCEVILLE — Le gouvernement du Québec, par l'entremise du programme expérimental de création d'emplois communautaires (PE-CEC), versera une somme de \$30,924 à l'entreprise Les Peintures JBM Inc., de Beauceville. C'est ce qu'a annoncé hier le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, M. Adrien Ouellette, en soulignant que cette subvention permettra à cette firme, qui est spécialisée dans la production de peinture, de réaliser des transformations lui permettant désormais de produire de nouvelles peintures destinées au marché industriel. De plus, ajouta le député Ouellette, "cet investissement permettra la création de trois nouveaux emplois permanents et le soutien de ceux déjà existants".

TEXACO
LOTO MOBILE

Venez tenter votre chance!
 Des voyages en Floride!
 Des chaînes stéréo Nikko!
 Des prix en argent!
 Le détaillant Texaco participant de votre quartier vous offre un petit quelque-chose de plus en ce moment: la Loto-Mobile de Texaco. C'est facile, amusant et il y a beaucoup de prix à gagner. Des voyages d'une semaine pour deux en Floride, comprenant l'hôtel et le transport par Nordair! Des chaînes stéréo Nikko, un plaisir pour les mélomanes! Et beaucoup, beaucoup de prix instantanés en argent! Passez donc dès aujourd'hui chez votre détaillant Texaco participant. Il vous donnera tous les détails et votre billet de la Loto-Mobile. Participez souvent!

 Texaco s'y connaît!

3 ans déjà, on fête ça!

3e Anniversaire

Entrées	
Fondue parmesan	1,75 \$
Bisque de homard ou Potage de fruits de mer	1,95 \$
Escargots de bourgogne	3,25 \$
Suggestions	
Filet mignon grillé	7,95 \$
Homard + 1/2 (bouilli ou grillé)	8,95 \$
Coeur de filet mignon au poivre	10,95 \$
Filet mignon + 1/2 homard	11,95 \$

 N'oubliez pas notre menu à volonté le dimanche.
 Du 20 au 30 mai de concert avec la guitare et l'accordéon, nous ferons fête au homard et au filet mignon!

LE BARON ROUGE
 350 boul. Ste-Anne, Beauport Québec, G1E 3L7, 667-1355

33 1/3%
 d'escompte
SUR TOUTES LES MONTURES
 (pour hommes, femmes ou enfants)
À L'ACHAT DE LENTILLES

 Cette offre se termine le 5 juin 1982
GRATUIT
 Présentez-nous ce coupon. Il vous donne droit à la TEINTURE GRATUITE DE VOS LENTILLES achetées d'ici le 5 juin 1982. Une valeur de \$20,00
Service d'Optique

 Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
 Galeries de la Capitale, 627-5860
 Galeries Chagnon, Lévis, 833-4322

Lévis perd son chef de police

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil
LEVIS — M. Paul-Emile Beaudoin, directeur du service de police et d'incendie de la ville de Lévis depuis 18 ans, a l'intention de prendre une retraite prématurée, en raison d'un problème de santé.

Le maire Vincent Chagnon a révélé cette intention, hier soir, à l'occasion d'une séance du conseil municipal, au cours de laquelle il lui a rendu hommage pour sa longue carrière au service municipal de la protection publique. M. Beaudoin a toujours fait preuve de loyauté et de sincérité, a mentionné M. Chagnon.

M. Beaudoin est au service de la ville de Lévis depuis 31 ans. Il a travaillé comme policier à partir du 7 juillet 1951. Le 4 février 1960, il fut promu sergent et c'est le 10 août 1964 qu'il a été nommé le 11e directeur du service de police et d'incendie. M. Beaudoin est maintenant âgé de 58 ans.

Aucune date de départ n'est encore mentionnée. Le conseil municipal a résolu,

hier soir, d'élaborer un protocole d'entente qui établira les diverses modalités.

Pour cette prétraite, selon ce qu'a révélé M. Chagnon, une entente spéciale a conclu avec M. Beaudoin pour ressembler à celle qui a déjà été acceptée dans un cas semblable à la ville de Sillery. A cet endroit aussi, l'ancien directeur du corps policier a pris une retraite prématurée.

Certains avantages concernant notamment une rémunération et des assurances pourraient ainsi être consentis au directeur partant. Les détails de l'entente seront dévoilés ultérieurement, a-t-il été dit hier soir.

La question de nommer un successeur à M. Paul-Emile Beaudoin n'a pas encore été discutée publiquement. C'est le directeur adjoint, M. François Magier, qui prend la relève quand M. Beaudoin s'absente.

A la ville de Lévis, deux anciens employés municipaux bénéficient déjà d'avantages d'une retraite prématurée.

Région de Lac-Etchemin

Service spécial d'été pour étudiants cherchant un job

par Paul-Henri DROUIN
LAC-ETCHEMIN — Pour la période d'été, un service spécial sera offert aux étudiants des municipalités desservies par le CLSC de Lac-Etchemin à la recherche d'un emploi. Ce service est donné par le Centre d'extension de main-d'oeuvre de Lac-Etchemin.

C'est ce qu'a annoncé en fin de semaine M. André Boily, directeur général du Centre d'extension de main-d'oeuvre à Lac-Etchemin, en précisant à l'occasion d'une conférence de presse à tous les étudiants qui seront inscrits à ce bureau de Lac-Etchemin, "qu'une copie de leur dossier sera automatiquement acheminée aux bureaux régionaux de Saint-Georges ou de Lévis".

Selon M. Boily, "ceci leur permettra également d'accéder à des emplois affichés dans ces centres et vice versa".

Quant aux employeurs ayant besoin de main-d'oeuvre pour l'été, ils sont également invités à venir présenter leurs demandes au Centre d'extension de main-d'oeuvre à Lac-Etchemin.

Le pourquoi d'un Centre d'extension de main-d'oeuvre à Lac-Etchemin au service de 15 municipalités du territoire desservi par le CLSC de Lac-Etchemin, a expliqué M. André Boily sont: les distances entre Saint-Georges et Lévis, l'isolement géographique et des besoins bien spé-

cifiques que seul un centre local peut répondre.

Le rôle de ce centre, soit un projet pilote pour la durée d'un an et mis sur pied par le CLSC de Lac-Etchemin, a déclaré M. Boily, "est de fournir aux employeurs une banque de main-d'oeuvre, une aide technique quant à la sélection de leur personnel en toute période de l'année et de les informer sur les programmes possibles lors de l'embauche d'un candidat".



Le personnel du Centre d'extension de main-d'oeuvre de Lac-Etchemin. De gauche à droite, France Leblanc, Jacinthe Blais, Bernard Côté, Aline Veilleux et André Boily.

tous les jours, à l'exception du jeudi avant-midi où le bureau sera fermé pour fins d'études.

Pour les gens des localités de Saint-Magloire, Sainte-Sabine, Saint-Cyprien et Saint-Camille, un bureau sera ouvert les mardis après-midi au local du club social qui se situe au 7 rue Carrier à Saint-Camille.

Ces localités seront desservies par la conseillère Aline Veilleux ainsi que celles de Saint-Benjamin, Sainte-Justine, Saint-Louis, Saint-Luc et Sainte-Rose.

De leur côté, les gens des localités de Saint-Léon-de-Standon, Saint-Malachie et Saint-Nazaire pourront se présenter le mercredi après-midi au bureau situé dans le local du poste d'incendie de Saint-Malachie.

La conseillère pour les gens de ces localités est Jacinthe Blais tout comme pour les gens des localités de Lac-Etchemin, Sainte-Germaine-Station, et Saint-Odilon.

Il est à préciser, a fait remarquer M. André Boily, que ces bureaux de Saint-Camille et Saint-Malachie ne seront ouverts qu'au début de juin, à titre expérimental, afin de faciliter l'accès au Centre d'extension de main-d'oeuvre de Lac-Etchemin, pour les gens des localités plus éloignées.

L'agent de développement au Centre d'extension de main-d'oeuvre de Lac-Etchemin est M. Bernard Côté et la secrétaire-réceptionniste France Leblanc.

Sears PLACE FLEUR DE LYS
ACHETONS OR, ARGENT
Vieux bijoux, morceaux, chaînes, pièces de tous pays, bibelots, argenterie etc.
TIMBRES, MONNAIES
de tous pays, en lots, vrac, accumulations, successions; timbres sur lettres et cartes anciennes; monnaie canadienne avant 1968 en argent, américaine avant 1964, selon condition et marché, etc.
AINSI QUE tout genre de collection: bibelots, bronzes, bijoux anciens, etc.
A NOTRE NOUVELLE BOUTIQUE
Achat - Vente - Echange
Un collectionneur à votre service
Matériel philatélique et numismatique
2e étage - Tél.: 529-9861 Poste 2081
Sears

\$4,3 millions pour le réseau d'aqueduc, à Saint-Gervais

par Gilles PEPIN
SAINT-GERVAIS — La construction d'un réseau d'aqueduc et d'égoût débutera probablement à l'été, à Saint-Gervais de Bellechasse. Le coût prévu est de \$4,383,761 et fera l'objet d'une subvention établie à 75 pour 100 par le gouvernement provincial. L'appel d'offres a été publié dans LE SOLEIL de samedi et d'hier.

Au-delà de ce bref résumé de la situation, il reste cependant à ajouter l'acceptation d'un projet d'emprunt par les 340 propriétaires du secteur du village. Ces contribuables seront consultés bientôt, mais après que le conseil municipal aura étudié les propositions des entrepreneurs et établi définitivement la somme à emprunter, selon ce qu'a révélé au SOLEIL, hier, le secrétaire municipal, M. Gilles Breton.

C'est un projet qui est vieux de dix ans. Une longue querelle avec le syndicat coopératif, propriétaire du réseau d'aqueduc privé, n'a abouti à une entente de principe, avec les autorités municipales, qu'à la fin de l'année 1981. Le vieux réseau d'aqueduc, devenu en effet insuffisant, doit être vendu à la corporation municipale pour le prix de \$196,000.

Bien que les contribuables aient déjà refusé à deux reprises, en 1979, d'approuver un projet de municipalisation du service d'eau et d'égoût, les dirigeants municipaux croient que le règlement en préparation sera accepté.

Les offres des entrepreneurs ont été demandées pour le 3 juin, à 11h; elles seront aussitôt dévoilées au bureau de la municipalité. Le conseil municipal siégera le 7 juin et donnera

alors un avis de motion devant précéder la présentation du règlement municipal qui doit décréter les travaux et établir toutes les modalités relatives à l'emprunt et à son remboursement.

Un élément important manque encore dans le dossier, c'est le montant exact de la subvention gouvernementale. Le ministère des Af-

aires municipales doit donner une réponse dans les quinze prochains jours, a mentionné hier le secrétaire-trésorier de la municipalité. Celui-ci s'attend à ce que le gouvernement provincial donne au moins \$5 millions, incluant des intérêts puisque la subvention doit être donnée en dix versements annuels.

Malgré une contribution gou-

vernementale aussi importante, il est à prévoir, d'après ce qu'a déjà révélé un porte-parole de la municipalité, que l'augmentation de taxes sera d'environ \$750 annuellement, pour les contribuables qui pourront utiliser le nouveau service d'eau et d'égoût. Le service donné par le syndicat coopératif, actuellement, coûte environ dix fois moins cher.

L'antenne de CKBM-Montmagny a été éloignée de l'aéroport

MONTMAGNY — L'aéroport de Montmagny est maintenant conforme aux normes relatives à la sécurité aérienne.

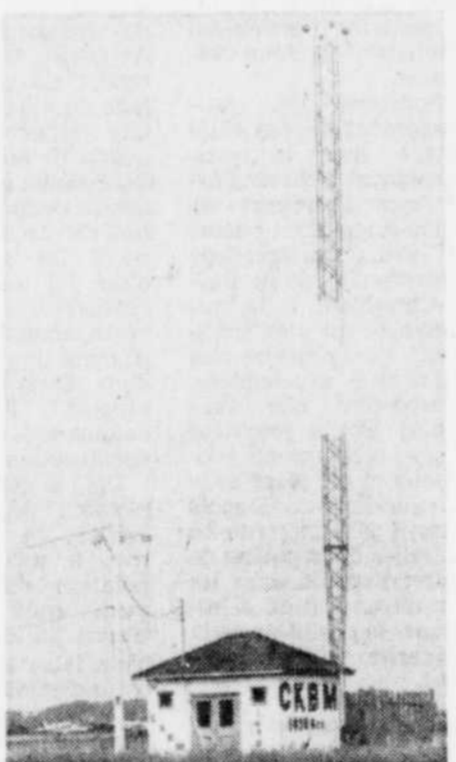
C'est ce qu'a annoncé le ministère des Transports du Québec, en précisant que l'antenne émettrice de la station de radio CKBM Inc. de Montmagny, qui constituait un sérieux danger pour la circulation aérienne, a été relocalisée ailleurs.

Il y a plus d'un an, l'utilisation de la piste d'atterrissage avait été interdite aux appareils privés et le service public soumis à certaines restrictions, face aux retards à satisfaire

les normes requises pour le trafic aérien.

Depuis plusieurs années, la proximité de l'antenne constituait un risque de collision, lorsque la visibilité était réduite. Cette infraction au zonage aéronautique confinait cette installation aéroportuaire à un statut d'aéroport privé d'utilisation restreinte.

D'autre part, Transports-Québec a présenté une demande au ministère fédéral des Transports, afin que l'aéroport de Montmagny obtienne le statut d'aéroport public, ce qui devrait permettre à cette région de bénéficier d'un meilleur service aérien.



CKBM a relocalisé son antenne.

TEXACO
LOTO/MOBILE
Venez tenter votre chance!
Des voyages en Floride!
Des chaînes stéréo Nikko!
Des prix en argent!
Le détaillant Texaco participant de votre quartier vous offre un petit quelque-chose de plus en ce moment: la Loto-mobile de Texaco. C'est facile, amusant et il y a beaucoup de prix à gagner. Des voyages d'une semaine pour deux en Floride, comprenant l'hôtel et le transport par
12/10
Nordair Des chaînes stéréo Nikko, un plaisir pour les mélomanes! Et beaucoup, beaucoup de prix instantanés en argent! Passez donc dès aujourd'hui chez votre détaillant Texaco participant. Il vous donnera tous les détails et votre billet de la Loto-mobile. Participez souvent!
TEXACO
Texaco s'y connaît!

3 ans déjà, on fête ça!
3e Anniversaire
Entrées
Fondue parmesan 1,75 \$
Bisque de homard ou Potage de fruits de mer 1,95 \$
Escargots de bourgogne 3,25 \$
Suggestions
Filet mignon grillé 7,95 \$
Homard + 1/2 (bouilli ou grillé) 8,95 \$
Coeur de filet mignon au poivre 10,95 \$
Filet mignon + 1/2 homard 11,95 \$
N'oubliez pas notre menu à volonté le dimanche.
Du 20 au 30 mai de concert avec la guitare et l'accordéon, nous ferons fête au homard et au filet mignon!
LE BARON ROUGE
350 boul. Ste-Anne, Beauport Québec, G1E 3L7, 667-1355

33 1/3%
d'escompte
SUR TOUTES LES MONTURES
(pour hommes, femmes ou enfants)
À L'ACHAT DE LENTILLES
Cette offre se termine le 5 juin 1982

GRATUIT
Présentez-nous ce coupon. Il vous donne droit à la **TEINTURE GRATUITE DE VOS LENTILLES** achetées d'ici le 5 juin 1982. Une valeur de \$20.00
Service d'Optique
Elite
Place Laurier, Ste-Foy, 653-8396
Galeries de la Capitale, 627-5860
Galeries Chagnon, Lévis, 833-1322

R.I.-II-III



Les proprios s'offrent un nouveau service Fichier central sur tous les locataires

par Vianney DUCHESNE
Les propriétaires d'immeubles à logements de la région de Québec ont maintenant accès à un fichier central qui leur permettra d'obtenir des informations privilégiées sur les locataires désireux d'habiter dans l'un ou l'autre de leurs logements. Ils y apprendront, grâce à une codification numérique, quelle est l'appréciation d'un locataire en particulier de la part de son ancien propriétaire, tout en obtenant son "portrait" socio-économique.

C'est la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec Inc. qui met cette banque de données de l'avant. L'organisme, qui regroupe 1,200 propriétaires dans la région de Québec dont les plus importants comme Paul Laberge, Maurice Roussin, Guy Paré, Jacques Huot et les Jardins Mérici, offre ce service à ses membres. Les frais annuels d'abonnement vont de \$25 à \$250, selon le nombre d'unités de logement détenues par le propriétaire.
La responsabilité de la cueil-

lette des informations appartient aux propriétaires qui ont à fournir les renseignements les plus justes possible et les plus objectifs, de préciser le responsable du projet, M. Jacques Huot. Le locataire n'a pas accès à la mémoire de l'ordinateur. M. Huot a déclaré au SOLEIL qu'il devra s'adresser à son propriétaire s'il désire savoir ce que ce dernier a confié au fichier central, cette information appartenant toujours au propriétaire.
L'ordinateur aura la mémoire longue puisqu'il peut absorber 80

millions de caractères et qu'un dossier en contient environ 170 seulement. Ces renseignements comprennent principalement: les numéros d'assurance sociale, d'assurance-maladie et d'assistance sociale, le nom de l'employeur et le salaire brut, le nom de la banque et le numéro de compte, l'immatriculation de l'auto, le numéro du permis de conduire et le nom d'un parent ou d'un ami.
Le président de l'organisme,
Voir A-2, LOCATAIRES

LE SOLEIL
contente
son monde...
647-3333

LE SOLEIL

dépôts
garantis
17 1/8%
TAUX ANNUEL
3 ANS
**FIDUCIE
PRÊT ET REVENU**
692-1221 626-1221

86e année, no 119 QUÉBEC, MARDI 18 MAI 1982 • Livraison à domicile (6 jours) \$2.00
56 pages 4 cahiers Îles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

Gel des revenus

Les médecins ne se pressent pas pour négocier

par Roger BELLEFEUILLE
Puisque le gouvernement impose un gel des revenus à compter du premier juin prochain, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ne voit maintenant ni la possibilité, ni l'urgence d'entamer des négociations sur l'offre globale et complète qu'il vient de leur faire.
D'autant plus, comme la fait valoir Me François Chapados, conseiller juridique de la FMOQ, au cours d'une

conférence de presse, hier, dans la métropole, que le gouvernement, en l'occurrence le ministère des Affaires sociales, a gardé pour lui des données nécessaires à une évaluation exhaustive de l'offre plutôt complexe de la partie patronale. Cette analyse, une fois les données en main, pourrait prendre de "trois à six mois" pour dégager toutes les conséquences des propositions gouvernementales qui modifient sensiblement la structure de rémunération des médecins.

La FMOQ cherchera donc à négocier, dans un premier temps, à partir d'une situation connue, soit l'entente échu il y a un an. Tout le reste lui apparaît purement hypothétique. Pour l'organisme syndical, ses priorités de négociations demeurent les mêmes qu'avant: un redressement monétaire et la situation de ses membres en régions éloignées.

Une offre mirage
Le ministère des Affaires sociales offre bel et bien un rattrapage de 14 pour 100 pour la période du premier juin 1981 au premier juin 1982. Toutefois, cette compensation est bien loin de la demande déposée par la FMOQ pour cette même période, soit une récupération et une indexation totalisant 38.5 pour 100. En outre elle fond comme neige au soleil pour n'être finalement que de 4 pour 100.
En effet, le gouvernement estime que pour cette période les omnipraticiens ont dépassé collectivement les plafonds de l'ordre de 2 pour 100, qu'ils sont allés au-delà de l'objectif tarifaire pour un autre 2.4 pour 100. En outre, ne prenant pas de chance pour l'avenir, il se garde une réserve de 4 pour 100 au cas où ces praticiens se livreraient à d'autres dépassements, quitte à leur remettre éventuellement, s'ils font bien leurs devoirs. Ce qui ne laisse finalement qu'une hausse effective de 4.9 pour 100, soit globalement une somme de \$15.7 millions qu'il leur versera sous forme de montant forfaitaire 30 jours après la signature de l'entente.
Même mécanique pour la période du 1er juin 1982 au 1er juin 1983.
Encore là, l'Etat se garde une réserve de 6.6 pour 100 et prévoit que les médecins effectueront des dépassements de 2.4 pour 100. L'augmentation effective, mais réajustable,

Voir A-2, MEDECINS
autres textes en page A-3

Les prix du gouverneur général Marie Laberge gagne en théâtre

par Martine R.-CORRIVAULT
Marie Laberge, de Québec, vient de mériter un des huit prix du gouverneur général attribués par le Conseil des arts du Canada. La bourse de \$5,000 (non imposable) allouée au meilleur ouvrage théâtral de langue française publié l'an dernier a été décernée à la comédienne, auteure et metteur en scène pour "C'était avant la guerre à l'Anse-à-Gilles".
Sélectionnés par huit jurys différents qui retiennent, chacun dans sa catégorie, tous les ouvrages publiés au cours de l'année, les prix du gouverneur général sont dé-

cernés en français et en anglais, aux meilleures parutions en poésie, roman, étude et essai et théâtre.
Outre Mme Laberge qui reçoit le prix pour le théâtre francophone, les gagnants sont Sharon Pollock, de Fredericton (théâtre en anglais pour "Blood Relations"), Denis Chabot (pour son roman "La province lunaire"), Michel Beaulieu (pour son recueil de poèmes "Visages"), Madeleine Ouellette-Michalska (pour son essai "L'échappée des discours de Foell"), Mavis Truth (pour ses nouvelles "Home Truth: Selected Canadian Sto-

Voir A-2, LABERGE



Marie LABERGE Le Soleil, Jean Vallières



Le président Leopoldo Galtieri, de l'Argentine, participait à la messe annuelle de la marine de son pays, hier, en compagnie de l'amiral Jorge Anaya, à gauche.

Le conflit des Malouines L'Argentine joue sa dernière carte

(D'après NYTNS, UPI, AFP et AP) — Un "non" de l'Argentine et les négociations pour un règlement pacifique aux îles Malouines sont pratiquement terminées.
Le gouvernement argentin a en effet reçu hier la sixième "proposition de paix" que lui formule la Grande-Bretagne qui, semble-t-il, va tenter de récupérer l'archipel par la force dès cette semaine si aucun accord n'intervient.
Prêt dimanche à sacrifier la vie de 40,000 soldats argentins pour

conservé la souveraineté sur les îles, le président argentin, le général Leopoldo Galtieri, était manifestement déprimé hier lors d'une cérémonie marquant l'anniversaire de la victoire des forces argentines sur la flotte espagnole en 1814. La voix brisée, les larmes aux yeux, il n'a répondu que par un simple "Toujours" à une question des journalistes qui lui demandaient s'il conservait espoir d'éviter une guerre entre les deux pays.
"Ce sont des heures difficiles,

a soutenu un membre de la junte, le brigadier Basilio Lami Dozo. La douleur peut facilement briser l'âme d'un homme fatigué".
C'est, explique l'entourage du général, l'émotion ressentie par la perte de plusieurs soldats argentins qui ont eu raison du chef du gouvernement lors d'une messe commémorative célébrée hier.
Car, le litige est encore de
Voir A-2, MALOINES
autres textes en page D-1

sommaire

- Annonces classées D-2 à D-14
- Arts et spectacles A-13
- Bridge D-4
- Carrières et professions A-15
- Décès D-15
- Economie-finance B-4 à B-7
- Editorial A-4
- Horoscope D-13
- Information régionale A-7 à A-9
- Marc Lestage A-14
- Monde B-8 à B-11
- C-10 à C-12 et D-1
- Mot mystère D-2
- Mots croisés D-3
- Où aller à Québec A-14
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-3
- Sport C-1 à C-9
- Télévision A-12

météo

Ensoleillé en début de journée, puis ennuagement progressif en allant vers l'Est. Averses demain à Québec, et plus tard dans les régions. Les températures varieront entre 0 et 20.

voir détails, page D-2

Québec et la charte des droits Ottawa attend de voir la loi

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'ira probablement pas devant la Cour suprême pour contester la loi québécoise qui exempte cette province des dispositions de la majeure partie de la nouvelle charte des droits, a révélé hier le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien.
Bien qu'il continue de croire que la loi québécoise est beaucoup trop étendue pour être constitutionnelle, le ministre Chrétien a affirmé au cours d'une entrevue qu'il attendrait de voir comment la loi serait appliquée avant de prendre des mesures, si c'est nécessaire.
"Je veux attendre pour voir les conséquences, a dit M. Chrétien. Ils (le gouvernement du Québec) ne font peut-être que parler."
M. Chrétien a souligné que la loi n'avait toujours pas été adoptée par l'Assemblée nationale. Quand la loi aura été sanctionnée, il faudra voir ses effets tangibles.
Les remarques du ministre indiquent que le gouvernement fédéral a décidé de ne pas s'engager dans une guérilla judiciaire qui pourrait indisposer les provinces.
Le ministre d'Etat, M. Serge Joyal, avait déclaré le 6 mai que le

ministère de la Justice étudiait la possibilité d'accélérer les procédures.
Contradiction flagrante
M. Chrétien a déclaré qu'il attendait de voir s'il existe une contradiction flagrante entre la charte et les effets de la loi québécoise — et même dans cette éventualité, le fédéral ne ferait qu'aider un particulier qui contesterait la loi en cour.
Le Québec possède déjà une charte des droits assez complète, et Ottawa devrait attendre un moment pour voir s'il existe un conflit majeur avec la charte fédérale.
Le gouvernement du Québec a déposé le 5 mai une loi qui exempterait la province de se conformer à des dispositions de la charte, telles la garantie d'égalité des sexes, la liberté de presse, la liberté d'association, etc.
Le projet de loi invoque la clause nonobstant, qui donne aux gouvernements provinciaux le droit de donner préséance à ses propres lois plutôt qu'à la charte des droits fédéraux.
M. Chrétien a réaffirmé que la clause nonobstant ne pouvait être
Voir A-2 OTTAWA

Un froid de collants aux Malouines

LONDRES (AFP) — Quatre cents paires de collants de femme destinés aux fusiliers marins de la flotte britannique aux Malouines ont été envoyés, lundi, au quartier général de la marine à Plymouth (côte sud de l'Angleterre) par une firme anglaise.
Ces collants, destinés à protéger les marins du froid, seront distribués sur les bateaux de la force d'intervention dans une quinzaine de jours. La firme donatrice a épuisé son stock de caleçons longs.
"Les gars vont énormément apprécier ce cadeau", a déclaré un officier de la marine. "Les collants tiennent chaud aux pieds et aux jambes quand on est de faction sur le pont", a-t-il ajouté.

LOCATAIRES

(Suite de la première page)

M. Léonard Bergeron, a pris bien soin au cours de l'assemblée générale d'hier soir, de ne pas parler de liste noire. Il a expliqué qu'il s'agit d'une banque d'informations comme les banques et les compagnies d'assurances en ont. On y inscrira tous les locataires et non seulement les mauvais.

C'est d'ailleurs à partir de l'évaluation même de l'ancien propriétaire que le nouveau aura une perception du genre de locataire avec qui il veut faire affaire. En effet, les propriétaires doivent donner leur appréciation sur sept items bien précis qui caractériseront en somme le locataire: bon locataire; désordre et nuisance aux autres locataires; malpropreté et usage abusif des locaux; paiement de loyer souvent en retard; déguerpissement; relation d'affaires difficile et avis de localisation.

M. Bergeron voit un rôle positif à un tel fichier. Ça forcera les

locataires indésirables à accepter leurs responsabilités, selon lui, ou à faire face à une situation difficile quand viendra le temps de louer. Quant aux propriétaires, ils auront avantage à fournir rapidement les renseignements exacts à s'échanger.

Non aux 50,000 logements

D'autre part, M. Bergeron s'est montré peu favorable au projet soumis au gouvernement par la Fédération des travailleurs du Québec à l'effet de favoriser la construction de 50,000 logements pour relancer l'économie. Il a expliqué qu'il y aurait moyen d'investir cet argent à meilleur escient, comme le loyer garanti aux propriétaires, une formule plus rentable que les logements de l'Etat, selon lui. Il a soutenu que la crise actuelle a fait évoluer les besoins de telle façon

qu'au mois de juillet il pourrait y avoir de nombreux logements vides. Jusqu'à 10 pour 100 dans certains immeubles, a-t-il dit.

En ce sens, la corporation a décidé d'effectuer une vaste enquête sur la situation financière des immeubles à logements locatifs. On veut établir avec précision les statistiques sur la situation financière des propriétaires avec les hausses du taux de l'intérêt, les coûts moyens des dépenses et l'influence du secteur sur la valeur du logement.

Ce qu'on sait, pour le moment, c'est que la région de Québec compte 125,000 ménages locataires qui paient une moyenne de \$275 par mois et dont 1 pour 100 sont des "mauvaises créances" pour des pertes financières annuelles de \$4 millions, tandis qu'on considère que parmi eux il y aurait quelque 2,000 locataires "indésirables".

LABERGE

(Suite de la première page)

res"), Frank Scott (pour le recueil "Collected Poems of F.R. Scott") et George Calef (pour son étude "Caribou and Barren-Lands").

Deuxième récompense

Pour Marie Laberge, ce prix est une deuxième récompense importante en moins de dix ans d'écriture. L'an dernier, la Communauté des radios francophones lui décernait le deuxième prix court métrage pour une autre de ses pièces "Eva, Evelyn" présentée au concours par Radio-Canada dans une version radiophonique.

Mais, les prix et récompenses ne semblent pas influencer les directeurs de théâtre et la comédienne, qui est allée s'installer à Montréal l'automne dernier "pour ne pas avoir à recommencer au bas de l'échelle à 40 ans", s'emploie maintenant à écrire des textes nécessitant peu de comédiens, pour contrer l'argumentation économique souvent soulevée par les entreprises artistiques.

Elle termine présentement une pièce à quatre personnages, "Deux tangos pour toute une vie" et figure "Le banc" un autre texte écrit l'an dernier qui sera créé à l'automne, à Québec, sous la direction par La Commune à Marie.

Entre-temps, l'artiste, âgée de 32 ans, travaille avec la compagnie des Têtes heureuses, de Chicoutimi, une reprise de sa troisième pièce, "Ils étaient venus pour..." Créée pour et par des étudiants du certificat de théâtre de l'université du Québec à Chicoutimi, la pièce a été jouée au Conservatoire d'art dramatique de Québec et, l'an dernier, sous la tente du Théâtre de Bois de Coulange, à Québec. En janvier, le CEAD la présentait en spectacles-lectures lors d'une tournée de promotion en Europe.

La nouvelle production devrait

être présentée à la Vieille Pulperie de Chicoutimi, au mois d'août, après avoir participé au Festival des villes jumelées d'Angoulême. (Chicoutimi est jumelée avec Angoulême, comme une bonne demi-douzaine d'autres villes au monde, qui y présenteront en juillet des productions artistiques locales typiques). Cependant, pour aller à Angoulême, il faut trouver des sous et pour cela, les Têtes heureuses organisent une représentation-bénéfice qui aura lieu le 3 juin. Le 1er juin, la troupe commencerait ses répétitions à l'auditorium Dufour.

Et le 1er juin, Marie Laberge devrait être à Winnipeg, pour recevoir son prix.

"Je ne peux pas les laisser tomber", disait-elle hier lors d'une conversation téléphonique, "mais ça serait une bonne chose pour mes pièces que j'aie cherché la bourse qui me permet de continuer à travailler..."

Une centaine de fois

Reconnaissant que la situation est difficile, Marie Laberge s'avoue chanceuse d'avoir fait jouer "C'était avant la guerre à l'Anse-à-Gilles" presque une centaine de fois, lors de sa création à la salle Fred-Barry de la NCT, de sa reprise à Québec par La Commune à Marie

au Petit-Champplain et à Montréal et à travers la province, par la Compagnie Jean-Duceppe. L'oeuvre a également été jouée à Toronto par le Théâtre du Petit Bonheur et à Hull, par le Théâtre de l'Île. Il y a aussi dans l'air un projet pour le Nouveau-Brunswick à l'été et quelqu'un travaille une traduction anglaise de la pièce.

Outre "L'Anse-à-Gilles", les pièces de Marie Laberge les plus jouées ont été "Eva, Evelyn", "Profession je t'aime", "Ils étaient venus pour..." et "Avec l'hiver qui s'en vient" qu'elle voudrait bien voir reprise un jour.

Un autre de ses textes, "Jocelyne Trudelle" a été lu au Centre d'essai des auteurs dramatiques de Montréal et au Centre dramatique de Québec, mais l'oeuvre fait peur aux producteurs par son ton et l'importance de sa distribution.

Une autre pièce, "Le bourreau" reste inédite.

Marie Laberge la comédienne, elle, s'avoue frustrée de ne plus jouer et commence à penser à s'écrire une pièce pour avoir enfin l'occasion de remonter sur les planches. "Côté mise en scène, ça ne bouge pas fort non plus, mais je ferai moi-même la création de "Deux tangos pour toute une vie", à l'automne à Québec."

R1-II-III

MALOUINES

(Suite de la première page)

taille. Selon les informations, il semble que les négociations achoppent sur les points suivants:

— La Grande-Bretagne refuse de placer sa force d'intervention au-delà de la limite de la zone d'exclusion de 200 milles tant que l'Argentine n'aura pas effectué un retrait total;

— La Grande-Bretagne exige que le conseil exécutif des Malouines participe à une administration intérimaire pendant que les deux pays négocient la souveraineté. L'Argentine rejette carrément cette proposition qu'elle qualifie de "reste de colonialisme";

— La Grande-Bretagne veut que l'administration intérimaire reste en place s'il s'avère impossible de parvenir à un accord sur la souveraineté avant la fin de l'année. L'Argentine veut que les négociations ne se poursuivent pas au-delà du 1er janvier 1983.

Le négociateur argentin, M. Enrique Ross, a déclaré, en quittant le bureau du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar: "J'ai été informé par le secrétaire général des dernières propositions du Royaume-Uni. Je vais faire rapport à mon gouvernement et ferai connaître sa réponse le moment venu". Il n'a fourni aucune précision.

"Je suis plus que jamais convaincu que le temps ne travaille

plus pour la paix", a pour sa part commenté M. Perez de Cuellar après s'être entretenu avec les représentants britanniques et argentins.

"Tant que je n'aurai pas des nouvelles des deux parties, je n'aurai rien à ajouter", a précisé ce dernier. Il a néanmoins précisé que "les efforts de recherche d'une solution pacifique seront rigoureusement poursuivis".

A Londres, la première ministre, Mme Margaret Thatcher, a affirmé que ces propositions étaient la "dernière chance" d'en arriver à un règlement négocié.

Le calme

Dans l'Atlantique sud, c'est le calme après la tempête. Selon l'Argentine, les raids aériens britanniques de dimanche sur la baie du Renard (Bohía Zorro) et Port Darwin, dans les Malouines, n'ont causé des dégâts qu'aux installations des habitants de l'archipel (Kelpers).

"Ceci démontre, conclut le communiqué militaire, que l'aviation anglaise attaque sans discrimination ses objectifs, mettant gravement en danger la vie et les biens de ceux-là même qu'elle prétend défendre".

D'autre part, on apprend qu'un chasseur Sea-Harrier s'est écrasé hier sur le Somerset (Angleterre), au cours d'un vol d'entraînement.

Le ministère britannique de la Défense a confirmé que deux hélicoptères s'étaient écrasés dans les blizzards le 22 avril sur l'île de Géorgie du Sud, trois jours avant la prise de l'île. "L'incident" n'a pas été signalé avant pour des "raisons opérationnelles" affirme le ministre.

Dettes non réglées de \$100 millions

OTTAWA (PC) — La Chine doit près de \$100 millions au Canada, mais de l'aveu de fonctionnaires fédéraux, il est très improbable qu'on en vienne à régler la dette dont les autorités chinoises ne se sentent pas responsables.

La dette — une série de prêts remontant à plus de 30 ans et totalisant \$49.4 millions plus \$46.4 millions en intérêts accumulés — est la dernière aux livres selon la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

En vertu de cette loi aujourd'hui désuète, on avait prêté de l'argent à certains pays pour les aider à reconstruire leur économie après la Seconde Guerre mondiale.

Mais le hic est que ces prêts ont été consentis au gouvernement nationaliste chinois entre 1945 et 1949 et que le gouvernement communiste de la République populaire de Chine "n'accepte aucune responsabilité" pour les actes du gouvernement nationaliste, a fait savoir M. Wenning Qu, de l'ambassade chinoise à Ottawa.

Bien que la Chine ait accepté, l'an dernier, de régler de vieilles dettes avec des citoyens et des compagnies, l'entente ne touchait pas les vieux prêts entre Etats.

Il n'en a d'ailleurs pas été question depuis plusieurs années dans les pourparlers entre les deux pays, a rappelé un économiste au ministère canadien des Finances, où l'on se demande pourquoi la dette n'a pas été tout simplement annulée.

MÉDECINS

(Suite de la première page)

n'est donc plus que de 4.4 pour 100.

La contestation

A moins d'un rapprochement manifeste des deux parties, on peut donc s'attendre à ce que la joute des négociations soit longue et ardue.

Les omnipartisans, en plus de maintenir les moyens de contestation appliqués jusqu'ici (journées d'étude,

boycottage des tâches médico-administratives et des formulaires) les accentueront.

Dès demain, les membres de la FMOQ seront invités à remettre leur démission en bloc des centres hospitaliers où ils ont droit de pratique. Ces démissions, selon les hôpitaux, entrent en vigueur dans les 30 à 90 jours suivants. Cette mesure est de nature à perturber considérablement l'activité hospitalière, surtout dans les régions éloignées, où la présence médicale est surtout assurée par des généralistes.

A compter de lundi prochain, soit le 24, la semaine de travail ne sera plus que de quatre jours, puis de trois jours à partir de la semaine suivante. A ce moment, les médecins omnipartisans ne seront pas présents au cours de ces jours "fériés", ni à leur cabinet, ni dans les hôpitaux, sinon pour les urgences.

Demain, il y aura journée d'étude à la grandeur de la province, telle que prévue.

OTTAWA

(Suite de la première page)

comprise dans une acception aussi large. Il croit que si une législature veut qu'une disposition de la charte ne s'applique pas sur son territoire, elle doit le spécifier dans une loi.

La loi québécoise s'applique rétroactivement à toutes les lois québécoises concernées. Les droits des Québécois seront protégés par la charte provinciale des droits de la personne.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de lundi)

5-8-4

Informations: 643-8990

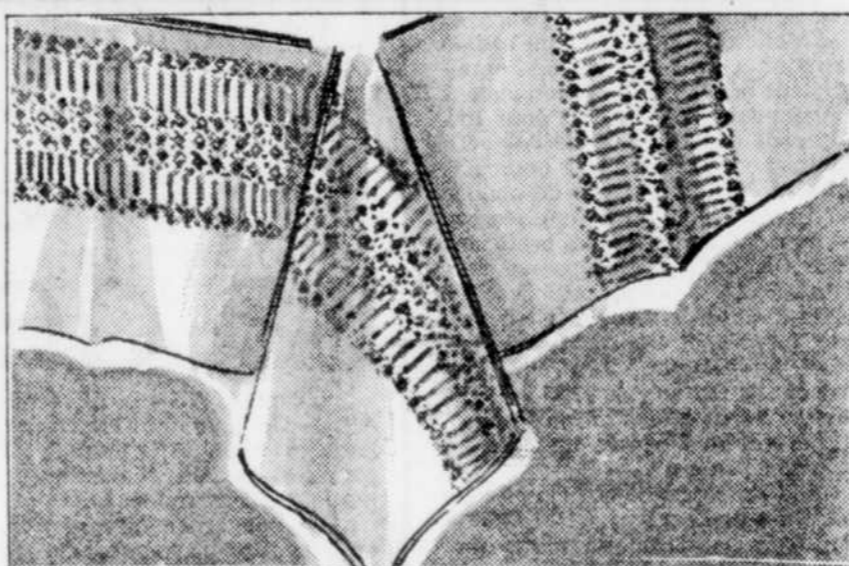
le mot du jour

Des antiquailles

Acheter quelque chose de seconde main, ce n'est pas nécessairement acquérir un article usagé, de brocante, d'occasion. De seconde main veut dire par l'intermédiaire d'un autre, indirectement.

Pierre BELLEAU

vente jours d'été



VENTE les nappes de toile

50 x 70 rectangulaire ou ovale rég \$18. pour 12.99

nappes sans repassage en 54% coton et 46% lin au fini anti-taches. motif géométrique brun sur fond beige.

	rég	pour
58 x 84	26.00	19.99
58 x 104	30.00	24.99



VENTE serviettes réversibles

bain rég \$18. pour 12.99

épaisses et absorbantes, serviettes de ratine 100% coton, réversibles aux riches combinaisons de framboise/aubergine, étain/argent, pêche/blanc, moka/champagne, vert d'eau/malachite.

	rég	pour
main	12.50	8.99
débarbouillette	5.25	3.79

LA LINGÈRE



VENTE

de luxueuse percale

draps à carreaux graphiques

lit jumeau rég \$19. pour 13.99

de percale 180 fils au pouce, sans repassage, draps à carreaux composés de fines rayures pêche, bleu tendre et paille sur fond écru. douillette de même motif.

les draps	rég.	pour	les douillettes	rég.	pour
double	26.00	18.99	jumeau	75.00	54.99
taies la paire	19.00	13.99	double	95.00	69.99

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la mode aux galeries de la capitale... c'est simons!

Les "Fructificateurs" Commerce: des placements garantis.

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI PAR LA BANQUE DE COMMERCE**

16 1/2%

NON ENCAISSABLE AVANT TERME!

*Ce taux peut varier selon le montant et la durée. Période de 3 ans. Intérêts versés annuellement.

**Émis par La Société d'Hypothèques CIBC et garanti par la Banque de Commerce.

Ça porte fruit!

Dépôt minimum de \$1 000. Renseignez-vous. D'autres taux avantageux sont offerts pour des périodes plus courtes ainsi que d'autres modes de paiement des intérêts. Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE

Encore de l'espoir pour Delaney

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)
DONNACONA — Le gouvernement n'a pas encore mis au rancart le projet hydro-électrique Delaney. Cependant, il est hors de question pour lui d'investir deux milliards dans la centrale de pompage, puisque la baisse de consommation intérieure aux heures de pointe ne le justifie plus. Seul la prochaine commission parlementaire sur l'énergie, prévue pour l'automne, déterminera le sort final du super projet.

C'est ce qu'a confirmé hier, en fin de journée, au SOLEIL, M. Jean-Yves Duthel, attaché de presse du ministre d'état au développement économique, Bernard Landry. M. Duthel a formellement démenti la nouvelle à l'effet que le projet Delaney soit abandonné.

Le ministre Landry avait déclaré vendredi, dans le cadre d'une analyse du document (Bâtir le Québec 2), que ce projet ne faisait plus partie des priorités gouvernementales, en raison de la baisse de la demande. Selon M.

Duthel, les propos du ministre Landry ont tout simplement été mal interprétés.

"La centrale Delaney n'est pas abandonnée. Le calendrier de la mise en application du plan d'équipement d'Hydro-Québec est actuellement en révision. Ce que sera le projet final, on l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est que cet équipement de pointe pourrait être construit à coup moindre", a précisé l'attaché du ministre.

A qui la balla

Évalué à deux milliards quatre-vingt-cinq millions de dollars, ce parc d'équipement, conçu pour satisfaire les besoins de pointe, devait être construit de 1983 à 1989 sur la rivière Sainte-Anne, dans la région de Portneuf. L'usine de 200,110 mégawatts devait être exploitée 350 heures par année et créer 1,050 emplois dans la zone de Saint-Raymond. On évaluait les retombées globales du projet à \$450 millions.

Voilà 8 ans qu'on en parle de

Delaney, deux ans qu'on le promet. Mais depuis quelques mois, il est sans cesse remis en question. En mars, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, laissait entendre que le projet pouvait être reporté. Toutes ces percées tentées du côté de l'avenir de Delaney laissent large place à la controverse.

C'est du moins ce que laissent entendre les premiers indices recueillis hier matin par LE SOLEIL à ce sujet. Ainsi, au cabinet Duhaime, on n'était pas au courant des intentions du ministre Landry, pas plus qu'on ne pouvait statuer sur le bien-fondé de la nouvelle concernant l'abandon du projet.

Chez Hydro-Québec, l'optimisme régnait. Selon M. Michel Dubé, responsable des communications du projet, Delaney figure toujours dans le programme d'équipement de la société. Entre 1985 et 1990, Hydro-Québec a besoin de plus de 5,000 mégawatts pour satisfaire ses besoins de pointe. Mais le plan est en révision.

Les demandes de permis déposées

en 1981 au ministère de l'Environnement et au Conseil des ministres sont encore sur la table. En outre, une trentaine d'employés oeuvrent sur le terrain. Toutefois, il est possible, selon lui, que le projet soit réduit, par exemple, de 10 à 5 groupes pompes-turbines. Ce qui est sûr, c'est que l'échéancier initial, prévoyant le début de la construction en 1983, ne pourra plus être respecté.

De son côté, le député de Portneuf, M. Michel Pagé, n'a pas caché son inquiétude face aux attentes créées par le gouvernement depuis des années à ce sujet. Il demandera donc des palliatifs au projet, s'il est abandonné. Cette semaine, en Chambre, il mettra en branle toute sa batterie d'arguments. Ce pourrait être une série de questions, la demande de convocation d'une commission parlementaire, une motion de blâme à l'endroit du gouvernement ou simplement un face à face avec Duhaime.

Réactions

C'est avec un mélange de scepti-

cisme, d'amertume et d'indifférence que le milieu a accueilli les déclarations du ministre Landry. Plusieurs n'en avaient même pas entendu parler. C'était notamment le cas du président de la Caisse d'épargne économique de Portneuf, M. André Julien. "Je me demande si ce projet demeure une question économique ou politique", a-t-il dit, s'appuyant sur le fait que la région était dans l'opposition. Selon lui, on garde peut-être Delaney pour une élection future.

Quant au maire de la ville, M. Richard Corriveau, il se demandait si l'on ne jonglait pas avec Delaney comme on avait traité avec le cas de l'hôpital Saint-Raymond, soit le temps de quatre élections. Pour lui, le projet a déjà reçu l'extrême-onction. Très calme, le maire de la paroisse, M. André Girard, a déploré l'attitude des gens ne misant que sur Delaney. Selon lui, ce dossier relève des politiciens de la circonscription.

Très sceptique face aux déclarations du ministre Landry, le directeur de la Société d'expansion éco-

nomique, M. Fernand Lirette, a indiqué qu'il croyait encore mordicus en la faisabilité du projet Delaney. Selon lui, toute cette polémique porte à confusion et blase la population. Un entrepreneur, M. Cyprien Robitaille, a affirmé quant à lui qu'il travaillait toujours pour Hydro-Québec sur le terrain.

Le président de la Chambre de commerce régionale, M. André Légaré, a cependant pris cet aversissement très au sérieux. "Il nous reste des cartes à jouer et ce sont les plus importantes", a-t-il répliqué. De son côté, le préfet de la MRC de Portneuf, M. Paul-Eugène Drolet, s'est dit déçu. "Le projet n'aboutit pas. Ce n'est certes pas le schéma d'aménagement du territoire qui va sauver la région", a-t-il conclu.

Le président de l'Association des marchands du centre-ville de Saint-Raymond, M. Damien Morasse, lui n'y est pas allé par quatre chemins. "Les commerçants ne marchent pas en fonction du barrage. Si le projet avorte, la vie pour nous continue."

Suite au refus de Régionair

Les avions du Québec se posent à Saint-Augustin

par Jean Didier FESSOU

Transports du Québec.

transporteurs privés.

SEPT-ÎLES — Parce que Régionair refuse de desservir le petit village de Saint-Augustin, en Basse-Côte-Nord, ce sont les avions des services aériens du Québec qui le font depuis vendredi. Et, aussi surprenant que cela puisse paraître à première vue, là où Régionair refusait de faire atterrir ses HS-748, à cause du trop mauvais état de la piste, les F-27 du ministère provincial des Transports ont réussi à s'y poser.

Cette information a été confirmée au SOLEIL, hier matin, par M. Raymond Rochon, directeur de la mise en marché chez Régionair, et par M. Pierre Rivest, directeur des services aériens au ministère des

L'un et l'autre ont donné la même explication à cette situation pour le moins paradoxale: Régionair, en tant que transporteur privé, est tenu d'appliquer scrupuleusement les normes sur la sécurité aérienne imposées par la réglementation de Transports Canada. Tandis que, de leur côté, les pilotes des services aériens du gouvernement du Québec peuvent appliquer d'autres normes de sécurité, que réclame l'état d'urgence dans lequel est plongé le petit village.

De fait, en raison du mauvais état de la piste, seuls les avions des Forces armées canadiennes et des services aériens gouvernementaux peuvent s'y poser, sans violer les règles très contraignantes de la sécurité aérienne imposées aux

Un conflit de juridiction

Rappelons les faits. Depuis le dégel du printemps, la piste de l'aéroport de Saint-Augustin, un village de 1,200 personnes, le plus gros à l'est de Havre-Saint-Pierre, était en si mauvais état que le chef-pilote de Régionair, M. Jean-Pierre Thivierge, a décidé, lundi dernier, de ne plus y assumer aucune liaison aérienne. Décision irréversible jusqu'à l'hiver prochain, en raison des conditions climatiques très dures qui sévissent là durant l'été, et qui contraignent les pilotes à se livrer à de la véritable voltige aérienne.

En contrepartie, Régionair décidait, vendredi, de continuer d'assurer certains services essentiels, à l'aide de deux hélicoptères notifiés auprès de La Vé-

rendye Hélicoptère, à Sept-Îles.

Privés de tout lien

Mais parce qu'ils sont privés de tout lien avec l'extérieur depuis fort longtemps et que le navire-ravitailleur de Logistec Navigation, le Fort Lauzon, n'avait pas réussi encore à se rendre chez eux, à cause des embâcles à l'embouchure de la rivière Saint-Augustin, les citoyens du village réclamaient l'aide du gouvernement du Québec, jeudi, en fin de journée. Et dès le lendemain, vendredi, un F-27 des services aériens du gouvernement provincial atterrissait à Saint-Augustin.

Pourquoi le gouvernement provincial plutôt que le gouvernement fédéral? Parce que l'aéroport de Saint-Augustin, ouvert en 1978, appartient à la municipalité de la Basse-Côte-Nord, et la municipalité est une "créature" du ministère des Affaires municipales. C'est-à-dire que l'aéroport est la propriété du gouvernement provincial et est placé sous sa juridiction. Depuis lors, il y a mécontentement entre les deux paliers de gouvernement, dans les tentatives visant à résoudre le problème de la précarité de cet aéroport.

Décision à prendre

Mal orienté et doté d'une piste trop courte, cet aéroport est jugé extrêmement dangereux

par les pilotes, en été, à cause de la densité de l'air, et en hiver, parce qu'il n'est pas doté de l'éclairage ad hoc.

C'est pourquoi les services techniques du ministère provincial des Transports ont préparé des plans et devis pour la construction d'une nouvelle piste, orientée différemment et longue de 4,500 pieds. Le tout a été remis aux autorités politiques. C'est à elles de prendre la décision pour la reconstruction de la piste, investissement d'environ \$4 millions.

Mais ceci ne suffirait pas pour résoudre l'ensemble des problèmes des citoyens de Saint-Augustin. En effet l'aéroport est construit en face du village, et il y a une rivière de large à traverser, pour s'y rendre. Et comment? En canot, car il n'existe pas de pont! La construction d'un tel ouvrage nécessiterait un investissement supplémentaire de \$15 millions. Ouvrage dont le rapport Payne recommande vivement la construction.

Déjà le député de Duplessis à l'Assemblée nationale, M. Denis Peron, a assuré la population de Saint-Augustin qu'il a tout entrepris en son pouvoir, pour faire avancer l'échéancier des travaux de construction d'une nouvelle piste, dès le début de l'automne. Chose techniquement possible, puisque les plans et devis sont prêts.



Vallée de la rivière Sainte-Anne qui serait inondée par le barrage Delaney.

Le Soleil, Clément Thibault

Du dépannage à \$1,500 l'heure

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — C'est sur une base temporaire, mais au coût de \$1,500 l'heure, que les F-27 du gouvernement provincial desservent en ce moment l'aéroport de Saint-Augustin, ce qui signifie environ \$6,000 pour chaque vol quotidien entre Québec et cette localité sur une base strictement commerciale.

Dès cette semaine, toutefois, c'est un bon vieux DC-3 qui prendra la relève, en offrant la légendaire robustesse dont s'accroche fort bien la piste de Saint-Augustin.

Mais, sans doute vers la fin du mois, Régionair mettra en service à Saint-Augustin un Single Otter monté sur flotteurs. D'une capacité d'embarquement de neuf passagers, cet hydravion remplacera les deux hélicoptères.

Cet hydravion, a remarqué M. Raymond Rochon, ne pourra satisfaire entièrement à la demande, puisque, en moyenne, ce sont 12 passagers qui rentrent ou qui sortent chaque jour de Saint-Augustin. Autrement, de préciser M. Raymond Ro-

chon, Régionair opérant un DC-3, il n'y avait jamais de problèmes à Saint-Augustin, car un tel avion est parfaitement adapté au type de piste qui y est construite.

Mais, à cause des plaintes maintes fois répétées par les usagers des autres aéroports, Régionair a été contraint de se départir de ce type d'appareil.

Au fait, quel coût représentera le service aérien qu'est en train d'assumer le gouvernement provincial à Saint-Augustin, en ce moment? A titre de comparaison, il y a lieu de mentionner que l'opération d'un HS-748, comme ceux de Régionair, coûte encore plus cher que le F-27, mais personne ne veut donner de coûts précis.

Notons que Saint-Augustin rassemble une population de 900 Blancs, anglophones pour la plupart, et d'environ 300 Montagnais. La pêche en été et la trappe en hiver sont les principales activités économiques. Aucune route ne relie ce village aux autres villages de la Basse-Côte-Nord. L'avion et le bateau sont les seuls liens avec l'extérieur.

Le chêne naturel

Shermag

- Dessus de table en polyuréthane ou chêne
- Table 36x48x72"
- Le tout en chêne massif

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRÈRES INC. 681-6054

Stationnement sur le côté du magasin.
• Plan de mise de côté
• Visa, Master Card et American Express acceptés
• Financement offert • 2 étages de meubles
355, Marie-de-l'Incarnation, Québec

Notre collection été... comme un soleil rayonnant!

Aux fraîches couleurs de la saison, notre plus grand choix de vêtements tout-aller et de prestige.

Des tenues sport gaies... cotons légers, tissus resplendissants!

Et plus chics: robes, chemisiers, jupes et ensembles coquets, aussi confortables que seyants.

Venez prendre un coup de soleil dès maintenant!

Salon Jade

Place Laurier Ste-Foy Atrium (Ancien Judis) 5555, 3e Avenue ouest Charlesbourg

A quelques milles de tout le monde

TOME

CENTRE JARDIN ST-JEAN

Les PRIX ÉGALITÉ

ARBRES

ERABLE ARGENTE 10" x 15" \$15.00 SPECIAL 11,95 \$ 14,95 \$
POMMIER DECORATIF 2m-5p-10" \$15.00 SPECIAL 10,50 \$
PEUPLIER DE LOMBARDIE 10" x 15" \$15.00 SPECIAL 4,95 \$

CONIFERES

REG. SPECIAL
CEDRE GLOBE 2 gal (10 po.) 11,95 \$ 8,95 \$
GÉNÉRIER 14,50 \$ 9,90 \$
PIN MUGRO (taillé 20 po.) 22,50 \$ 14 \$

DIVERS

REG. SPECIAL
POMMIER McINTOSH 2 ans 13,75 \$ 9,95 \$
CORNOUILLES ARGENTÉES 18 po. environ 4,50 \$ 3,75 \$
HYDRANGE etc. pot 1 gal. 4,50 \$ (5 pour 21,00 \$)

HAIES (80 plants et plus)

REG. SPECIAL
COTONEASTRE 15" à 18" 1,75 \$ 1,15 \$
CHEVREFEUILLE 2" x 3" 2,25 \$ 1,60 \$
FILIPHYSCARPE VERT 18" x 24" 2,10 \$ 1,60 \$
2" à 3" 2,25 \$ 1,75 \$

Service & Centre AGRONOMIQUE de Québec

SACHEZ ÉPARGNER ACHÉTEZ DU PRODUCTEUR

Tél.: 839-0326

OÙ NOUS TROUVER? 5 MILLES DES PONTS 1147 de l'ÉGLISE ou chemin BEAULIEU

Service professionnel Plantation - Ornementation - Entretien

Ouvrez la semaine de 8h à 21h Le dimanche de 13h à 17h.

Les prix on les a!

FEUILLES 4' x 8' x 11/16" Beau 2 côtés Châtaignier	26 ⁹⁵ \$	Portes d'armoire Merisier solide. Plus de 50 grandeurs en inventaire
SHEATING Noir extérieur, légers imperfections 4' x 8'	3 ⁵⁸ \$ la feuille	Rabais de 43%
SHEATING BOARD Intérieur, légers imperfections 4' x 8'	3 ⁵⁸ \$ la feuille	PIN MARCHAND 1" x 6" 26¢ pl. lin. 1" x 8" 36¢ pl. lin. 1" x 12" 64¢ pl. lin.
TEINTURE REZ Choix de couleurs	11 ⁹⁵ \$ le gallon	2 po. x 3 po. x 8 pi. de longueur. Economie
TEINTURE OLYMPIC Couleur solide et semi-transparente. A compter de	17 ⁹⁵ \$ 4 litres	55¢ morceau
REVÈTEMENT CHAMPLAIN Ivoire Avec garantie 9 po.	79 ⁵⁰ \$ toise	2 po. x 4 po. x 8 pi. de longueur. Economie
Prix en vigueur jusqu'au 25 mai 1982. Cartes acceptées: VISA, MasterCard		95¢ morceau

Payez et emportez seulement sur les items de l'annonce

Une division de Canac-Marquis Grenier

Centre d'aubaines CONTRE-PLAQUÉ MODERNE

1177 bout. Pie XI Val-Bélair - Téléphone: 842-1911

HEURES D'OUVERTURE: lundi au mercredi 8h00 à 17h30, jeudi et vendredi 8h00 à 21h00, et samedi 9h30 à 17h00

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicaux • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU, Armand
BOUCHARD, Yvette
BOUCHARD, J.-Henri
BOULET, Paul-Emile
CHEVALIER, Louis
DESAULNIERS, Laudia
FOURNIER, Jean
GAUDREAU, Denise
GAUVIN, Emilia
JOBIN, Virginia
LAFAMME, Angéline
LAVOIE, Germaine
LEMIEUX, Bernard
NOËL, Charles-Auguste
PERREAU, Léonidas
POULIOT, Célestin
RACINE, Maurice
RHEAUME, Simone
ROY, Yvette
SHEHYN, Lucette
VACHON, Maria
VAUDREUIL, Georges-Armand

BEAULIEU (Armand) — A Port-au-Prince, Haïti, le 10 mai 1982, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Armand Beaulieu, autrefois de la paroisse St-Rodrigue, époux de feu dame Cécile Rousseau. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté mercredi le 19 mai à 14h en l'église St-Rodrigue où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée
Il habite dans le deuil ses enfants, gendre et belle-fille Nicole, Louise (Jean-Guy Bouchard), Claude (Murielle Boivin), ses sœurs Mme Cécile Lafamme, Mme Lucienne Légaré, Mme Germaine Poulin, sa belle-sœur Mme Albertine Bergevin. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S6, 683-8666. Pour renseignements 529-3371.

BOUCHARD (Yvette)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 15 mai 1982, est décédée Mlle Yvette Bouchard, ex-employée au Bell Canada, fille de feu M. Ernest Bouchard et de feu dame Léontine Cloutier. Elle demeurait à Charlesbourg-Ouest. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée
715 rue St-Vallier est
Québec

Un service sera chanté mardi, le 18 mai, à 14h, en l'église St-Charles-Borromée où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Bouchard (Jeanne Bergeron), M. et Mme Walter Wyrod (Juliette Bouchard) du Michigan, Mlle Cécile Bouchard, M. Robert Bouchard, M. et Mme Roland Bouchard (Noëlla Royer); ses neveux et nièces: M. et Mme Martin Wyrod du Michigan, M. et Mme Jacques Bouchard, M. et Mme Gérard Déry (Jocelyne Bouchard), M. et Mme Robert Bouchard. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S6. Pour renseignements: 529-3371.

BOURCIER (J.-Henri) — A Labrador City, le 15 mai 1982, est décédé M. J.-Henri Bourcier, époux de feu dame Gaby Mercier. Il demeurait à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 mai, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
2815, des
Quatre-Bourgeois
à 13h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Mont-Marie. Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Denis, Hélène, Jean, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. J.-Emile Bourcier, M. et Mme Alvarez Lemieux (Noëlla), M. et Mme Jean-Paul Bourcier, Mme Rita Labrie, Mme Viviane Laurendeau, M. et Mme Jules Bourcier, M. Etienne Bourcier, M. et Mme Gilles Normand (Pierrette), M. et Mme Rodrigue Bourcier, M. et Mme Marc Cloutier (Corinne), M. et Mme Georges Bélanger (Liane), M. Frank Bourcier, Mme Coricia Bourcier, Mme Marie-Rose Mercier, Mme Henri Mercier, M. et

Mme Manuel Di Léonardo, M. et Mme Emile Mercier, M. et Mme Armand Corveau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BOULET (Paul-Emile) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 16 mai 1982, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul-Emile Boulet, époux de feu dame Jeanne Roy. Il demeurait au 31 av. St-Magloire, Montmagny. Les funérailles auront lieu le mardi, 18 mai, à 14h30. Départ du funérarium

Ruelland & Boulanger Inc.

à 14h20 pour l'église St-Thomas de Montmagny et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, filles, gendres et belles-filles: Denise et Tom Gagné, Diane et Claude Boulet, Suzanne et Raymond Caron, Solange et Denis Boulet, Nicole et Pierre Chabot, Ginette et Gaston Morin, Marianne et Richard Boulet, Marie et Alain Bernier, Huguette et Yvon Boulet; sa sœur Mme Maurice Fréchette (Simone Boulet); sa belle-sœur Mme Gérard Boulet (Georgette Fradet); ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et plusieurs petits-enfants.

CHEVALIER (Louis) — Au Lac-Beauport, le 16 mai 1982, à l'âge de 81 ans est décédé Monsieur Louis Chevalier, époux de Germaine Cunningham. Il demeurait au 10 chemin de Laurée, Lac-Beauport. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée
715 rue St-Vallier est
Québec

Un service sera chanté, samedi le 22 mai 1982 à 14h, en l'église Notre-Dame-des-Laurentides où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse ses enfants, gendres et belles-filles: Irène, M. et Mme Théodore Boucher (Dorothy), M. et Mme Martial Allard (Michèle) et Jean-Yves; ses frères, sa sœur: Alphonse (Antoinette Lajoie), Alexis (Alphonse Ferland), Georges-Emile (Alice Marquis), Marie-Claire (Albert Chevalier); ses autres beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marguerite Fortin, Mme Laura Cunningham, Mme Rosa Cunningham, Mme Rose Lavoie et Monsieur Wellie Tremblay; ainsi que sept petits-enfants et de nombreux neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du Québec des maladies du cœur, Palais Montcalm 995 Place d'Youville, suite 305, G1R3P1.

DESAULNIERS (Laudia Boisvert)



A l'hôpital régional de Shawinigan le 17 mai 1982, est décédée dame Laudia Boisvert, épouse en premières noces de feu M. Aldem Desaulniers et en secondes noces de M. Armand Grégoire. Les funérailles auront lieu le 19 mai à 15h15. Départ de la résidence funéraire

Salon Bouvette
Rue des Cèdres
à 14h pour l'église de St-Maurice et de là au cimetière St-Maurice, cté Champlain. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Rachel Boisvert de Québec, M. Hervé Desaulniers de Shawinigan, M. et Mme Léopold Aubickon (Yvette) de Shawinigan, M. et Mme Albert Desaulniers de Cornwall, Ont., M. et Mme Eddy Desaulniers de Grand-Mère, M. et Mme Roger Laperrière (Laurence) de Québec, M. et Mme Alvie Desaulniers de Lac-à-la-Tortue, M. Bill E. Desaulniers de Charlesbourg, Qué., M. et Mme Lucien Racine de Grand-Mère (Jacqueline), M. et Mme Ludger Gauvin (Huguette) de St-Maurice, M. et Mme Urbain Bergeron (Doris) de St-Maurice, M. et Mme Cléo Desaulniers de Trois-Rivières, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux nièces, parents et

amis. Le salon sera ouvert entre 14h et 17h et 19h et 21h.

FOURNIER (Jean) — A Québec, le 15 mai 1982, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Jean Fournier, époux de feu Estelle Halley. Il demeurait au 1209, rue Le Baron, à Charlesbourg. Conformément à ses dernières volontés, le corps ne sera pas exposé et a été confié à la maison Jardin du Repos pour crémation. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son père: Jacques Fournier, son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Léo Fournier, ses sœurs et beau-frère: M. et Mme Raymond Bilodeau (Dorothy), Mlle Claudette Fournier, ainsi que sa belle-mère: dame Jeanne Halley. Ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines.

GAUDREAU (Denise Perreault) — A l'Hôpital Laval, le 16 mai 1982, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Denise Perreault, épouse de Alphonse-C. Gaudreau. Elle demeurait au 2102 Chemin Aubin, Bernières. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 mai à 13h30. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
1400 Marie-Victorin
St-Nicolas

à 13h15 pour l'église St-Nicolas et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendre et belles-filles: René (Andrée Léveillé), Louise, Lorraine (Guy Desrochers), Marc, Yvon (Sylvie Poulin), Claire et Carmen, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Armand Perreault, M. et Mme Charlemagne Bilodeau (Jeanne d'Arc), Mme Jeannette Perreault, M. et Mme Raymond Perreault, M. et Mme Gervais Boutin (Thérèse), M. et Mme Robert Kennedy, M. et Mme Roland Dubuc, Mme Denise Gaudreau, M. et Mme Alphonse Morissette, M. et Mme Carol Gaudreau, M. et Mme Marcel Gaudreau. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à l'École de pharmacie, a/s du Dr Louis-Philippe Joly, Université Laval, G1K 7P4. Pour renseignements: 529-3371.

GAUVIN (Emilia)

— A St-Rodrigue, le 15 mai 1982, à l'âge de 72 ans est décédée Mlle Emilia Gauvin. Elle demeurait 5025, 5ème Avenue ouest, Charlesbourg. Selon ses volontés, son corps a été confié au Crématorium Jardin du Repos Inc. Un service sera chanté, samedi, le 22 mai, à 11 heures, en l'église St-Rodrigue, en l'absence du corps. Elle laisse dans le deuil, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Laval Gobeil (Florence), M. et Mme Léo Allison (Germaine), M. et Mme Roland Bolduc (Rita), Mme Pauline Breston, M. et Mme Wilfrid Bisson (Henriette) ainsi que plusieurs neveux et nièces.

JOBIN (Virginia Gingras)

— A Québec, le 15 mai 1982, à l'âge de 86 ans et 5 mois, est décédée dame Virginia Gingras épouse de feu M. Léo Jobin. Elle demeurait dans la paroisse St-Zéphirin de Stadaconna et autrefois à St-Charles de Limoilou. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 mai à 14h. Départ de la

Coop funéraire de l'Anse à 13h50 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roland Jobin (Lucille Blouin), M. et Mme Claude Rouleau (Monique Jobin), M. René Jobin, Mlle Simone Jobin, M. et Mme Paul-André Labonté (Jeannette), M. André Jobin, M. et Mme Raymond Jobin (Ghyslaine Verreault), sa sœur Mme Marie-Anne Boutet, son beau-frère M. et Mme Maurice Jobin (Jeanne Mathieu), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

LAVOIE (Mlle Germaine)

— A l'Hôpital général de Québec, le 17 mai 1982, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédée Mlle Germaine Lavoie, fille de feu M. Joseph Lavoie et de feu dame Pamela Gagnon. Elle demeurait autrefois à St-Pascal de Kamouraska. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 mai à 11h. Départ du funérarium

Roland Caron Ltée
550, 10ième Rue
St-Pascal

à 10h50 pour l'église de St-Pascal et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa sœur Laura, hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Québec, plusieurs neveux et nièces.

LAFAMME (Angéline Robitaille)



A l'Hôpital Général de Québec, le 16 mai 1982, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Angéline Robitaille, épouse de feu M. Albert Lafamme. Elle demeurait à l'Hôpital Général de Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 mai, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.
270, rue

Marie-de-l'Incarnation à 13h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Fernand (Marie-Mance Plamondon), Albert (Rita Trudel), Gisèle (Noël Carlos), Jean-Marie (Marie-Claire Trudel), ses petits-enfants: Ginette, Nicole (M. et Mme Alain Ouellet), Yves, Lyne, Louise, Guy, Johanne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Robitaille, M. et Mme Marie-Anne Côté, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Jeanne Genest, M. et Mme Arthur Dion, M. et Mme Maurice Brière, M. et Mme Robert Lafamme, Mme veuve Léon Lafamme, Mlle Gabrielle Lafamme, Mme veuve Simone Lafamme, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

LEMIEUX (Bernard)



A Scott-Jonction, le 16 mai 1982, à l'âge de 62 ans, est décédé Bernard Lemieux, agent de la compagnie Electrolux, époux de Louise Vallières. Il demeurait au rang St-Etienne, Scott-Jonction. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 mai à 15h. Départ de la salle Taschereau-Fortier, rang St-Etienne, sous la direction de la maison

NOËL (Charles-Auguste)

— A l'Hôpital d'Anqui, le 16 mai 1982, à l'âge de 51 ans, est décédé subitement M. Charles-Auguste Noël, époux de feu Mme Allie Rouleau. Il demeurait 202, 14ème Rue, La Pocatière. Les funérailles auront lieu mercredi, 19 mai, à 15h. Départ du funérarium

Marius Pelletier
408, 9ème Rue
La Pocatière
à 14h50, pour la cathédrale Ste-Anne de La Pocatière, et de là au cimetière

re paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Diane (Régis Morin), Sylvie (François Bérubé), sa mère: Mme Germaine Rhéaume, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Benoit Marier (Allie), M. et Mme Raymond Noël, Mme Gérard Noël, Mme Lucille Leclerc, M. et Mme Claude Dumais (Annette), M. et Mme Fernand Cases (Laurence), M. et Mme Léonard Cases (Thérèse), M. et Mme Gérard Dionne (Adrienne), M. et Mme Antoine Dionne (Carmel), M. Henri Rouleau, M. et Mme Jean-Charles Rouleau, M. Jean-René Rouleau, M. et Mme Clément Rouleau, M. et Mme Raoul Maurais (Murielle), M. et Mme Guy Rouleau, M. et Mme Jacques Rouleau, M. et Mme Hugues Lacombe (Lise), et Hélène Rouleau, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

PERREAU (Léonidas)

— A l'Hôpital St-François d'Assise, le 16 mai 1982, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédé M. Léonidas Perreault, pharmacien, époux de feu dame Jeanne L'Heureux. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 mai, à 10h. Départ de la

Coop Funéraire de l'Anse à 13h45 pour l'église St-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jean Perreault (Lise Robitaille), M. et Mme Andrew Mellon (Raymonde), M. René Perreault, M. et Mme Gilles Drouin (Josette), M. et Mme Earl Roberts (Mariette) de Hawaï, Mme Geneviève Perreault de Californie, ainsi que plusieurs sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

POULIOT (Célestin)

— A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 mai 1982, à l'âge de 71 ans et 8 mois, est décédé M. Célestin Pouliot, époux de dame Rosalia Drouin. Il demeurait au 190 rue Principale à Frampton. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 mai à 15h. Départ du funérarium de la maison

RACINE (Maurice)

— A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 15 mai 1982, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Maurice Racine, employé de la compagnie Price, époux de dame Rachel Turcotte. Il demeurait au 2213^{1/2} av. Maufils, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 mai, à 10h. Départ du funérarium

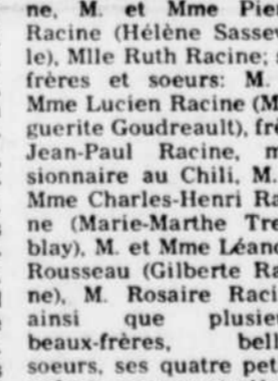
RHEAUME (Simone Joncas)

— A Québec, le 16 mai 1982, est décédée dame Simone Joncas, épouse de feu M. Jean-Marie Rhéaume. Elle demeurait au 240, 75e Rue est, Charlesbourg. Elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté, mercredi, le 19 mai, à 10h, en l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au crématorium

SHEHYN (Lucette Tardif)

— A Québec, le 17 mai 1982, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Lucette Tardif, épouse de feu M. Roland Shehyn. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 mai à 10h. Départ du funérarium

VACHON (Maria)



A Québec, le 17 mai 1982, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Maria Vachon. Elle demeurait au foyer Notre-Dame-de-Lourdes. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 mai à 14h00. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
300, chemin Ste-Foy
à 13h45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Frédéric de Beauce. Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs et belles-sœurs: Mme Antoinette Vachon, frère Simon Vachon (F.E.C.), M. et Mme Arthur Vachon (Lucienne Poulin), M. et Mme Philippe Vachon (Irène Dufour), M. et Mme Adrien Vachon (Hélène Contré), M. et Mme Léo Vachon (Géraldine Simard), M. et Mme Rosaire Vachon (Yvonne Caron),

ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

VAUDREUIL (Georges-Armand)

— A Québec, le 16 mai 1982, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Georges-Armand Vaudreuil, époux de feu dame Yvonne Voyer. Il demeurait au 1135 Place Lola, Les Saules. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 mai à 10h. Départ du funérarium

ROY (Yvette Jolin)

— A l'Hôpital St-François d'Assise, le 16 mai 1982, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédée dame Yvette Jolin, épouse de feu Léopold Roy. Elle demeurait à St-Raphaël Cté Bellechasse. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 mai à 10h. Départ du salon funéraire de

ASSH (Andrew-Mark)

— Les parents, le frère, la sœur, la grand-mère du défunt Andrew-Mark désirent exprimer leurs sincères remerciements à tous leurs amis pour l'envoi de cartes et assistances aux funérailles lors du décès de cet être cher. Un remerciement spécial s'adresse au Dr Jacques Francoeur et à ses assistants du bloc opératoire et également à Esther Fortin et à toutes les infirmières de service privé de l'hôpital l'Enfant-Jésus pour leurs soins attentifs. A tous un cordial et personnel merci.

PAQUET (Jean-François)

— Mme Johanne Paquet, et les familles Paquet, et Laliberté remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Jean-François Paquet, époux de dame Johanne Laliberté, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

EN remerciement au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier G.M.

REMERCIEMENTS à Ste-Face avec promesse de publier P.G.

REMERCIEMENT à Sœur Marie-de-l'Incarnation pour faveur obtenue avec promesse de faire publier I.D.

REMERCIEMENT à la bienheureuse Marguerite d'Youville pour faveur obtenue avec promesse de faire publier Y.C.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier D.C.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier J.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier S.L.

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.R.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on ne fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. F.M.

ST-ESPRIT, qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES
LA HAYE FLEURISTE
236 boul. L'Ornière, Loretteville
942-0187, 942-6867

Lahaye
FLEURISTE
S. Mme Lécie
1027, 3e Av.
524-4613
OUVERT
DIMANCHE et FETES

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 133E Avenue, Québec, Qué. S1S 1S1

Deux ans de prison pour homicide involontaire

Fernand Deschênes, âgé de 22 ans, de la rue Richelieu, à Québec, a été condamné à deux ans de prison moins un jour, après avoir plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire.

Il devait subir son procès, hier matin, au palais de justice de Québec, en compagnie d'un présumé complice, relativement à la mort de Bernard Turcotte, âgé de 21 ans, de Trois-Rivières, à la suite d'une querelle survenue le 15 juin 1981, dans la rue Saint-Jean.

Il semble que l'accident soit survenu après que Roger Audet, de la rue Ferland, le présumé complice, eut été insulté par Turcotte. Audet, selon des témoins entendus à l'enquête préliminaire, serait allé chercher de l'aide à la taverne Sélect. Turcotte mourait quelques instants après avoir été roué de coups par ses agresseurs.

Le juge Gilles Carle a obligé Deschênes à se soumettre aux termes d'une ordonnance de probation d'une durée de trois ans, après sa détention.

Le procès de Audet a été reporté au 25 mai.

Rencontres régionales de la Commission de police

La Commission de police de Québec tient, demain et jeudi à l'hôtel Hilton de Québec, des rencontres régionales d'étude et d'information à l'intention des membres de conseils et d'administrateurs municipaux et des directeurs de police.

Suivant son objectif de favoriser l'efficacité des services de police, la commission informera alors les autorités municipales et celles des corps policiers municipaux sur l'assistance qu'elle peut leur fournir dans leur domaine de la protection publique.

Le rôle, les pouvoirs et les activités générales de la Commission de police dans les domaines quasi judiciaires, administratifs ou de réglementation seront alors exposés.

Les services policiers adéquats, les ententes intermunicipales ou autres ententes avec le procureur général, l'évaluation du rendement des policiers, les études générales sur l'administration, les opérations et l'inspection des corps policiers, seront aussi discutés.

Les études particulières de la commission, notamment sur les vêtements pare-balles, l'équipement minimal des véhicules de police et le rapport annuel des corps policiers, feront aussi l'objet des séances d'information.

Ces rencontres permettront également aux différents intervenants régionaux de sensibiliser les membres de la commission à leurs préoccupations régionales et municipales en matière policière.

Grand'Maison reçoit un prix

MONTREAL (PC) — L'essayiste, sociologue et théologien Jacques Grand'Maison vient de se voir décerner par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB-M) le prix de sciences humaines Esdras-Minville, pour l'année 1982.

L'oeuvre écrite de M. Grand'Maison compte 25 ouvrages qui, selon la SSJB-M, "sont en quelque sorte les jalons d'un itinéraire intellectuel, sociopolitique et religieux qui apportent un éclairage original sur l'évolution du Québec contemporain et des sociétés occidentales".

Pour le président de l'organisme, M. Gilles Rhéaume, "la SSJB-M se devait de mettre en évidence la contribution majeure de Jacques Grand'Maison dans la pensée sociale et l'analyse sociologique du Québec".

Fondé en 1979, ce prix, dont les trois premiers lauréats ont été Richard Arès, Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, perpétue la mémoire d'Esdras Minville, "l'un des plus grands Québécois de la première moitié du 20e siècle, qui a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de la pensée économique-sociale et philosophico-nationale du Québec".

Pour le président de l'organisme, M. Gilles Rhéaume, "la SSJB-M se devait de mettre en évidence la contribution majeure de Jacques Grand'Maison dans la pensée sociale et l'analyse sociologique du Québec".

Fondé en 1979, ce prix, dont les trois premiers lauréats ont été Richard Arès, Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, perpétue la mémoire d'Esdras Minville, "l'un des plus grands Québécois de la première moitié du 20e siècle, qui a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de la pensée économique-sociale et philosophico-nationale du Québec".